

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Commune d'UZES

Département du Gard

Communauté de communes PAYS D'UZES

PETR UZEGE PONT DU GARD

Contrat Cadre

2019 - 2021

>



Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental du Gard, représenté par Denis BOUAD, son Président

La Commune d'Uzès représentée par Jean-Luc CHAPON, Maire

La Communauté de communes Pays d'Uzès, représentée par Jean-Luc CHAPON, son Président

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Uzège - Pont du Gard, représenté par Louis DONNET, son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Vu les délibérations N°2017/AP-JUIN/09 et N°CP/2017-DEC/11.21 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée du 30 juin 2017 et de la Commission Permanente du 15 décembre 2017, relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 / 2021,

Vu la délibération n°CP/2019-fev/11.14 de la Commission Permanente du 21/2/2019 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat de développement territorial PETR Uzège Pont-du-Gard et de la CC Pays d'Uzès pour la période 2018 – 2021.

Vu la délibération N°CP / 2019-dec/11.09 de la Commission Permanente du 13/12/2019 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune d'Uzès,

Vu la délibération de la Commission Plénière du Conseil Départemental du Gard en date du 30 juin 2019 approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune d'Uzès,

Vu la délibération de la Commune d'Uzès n°2019/08/02 en date du 12 décembre 2019 approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune d'Uzès,

Vu la délibération n°2019/7/144 du Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays d'Uzès en date du 16 décembre 2019, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune d'Uzès,

Vu la délibération n°2019-01-011 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Uzège - Pont du Gard en date du 14 mars 2019, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune d'Uzès,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La structuration territoriale de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille :

- 2 751 des 4 488 communes de notre région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national,
- 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes),
- seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.

2109 communes représentant 1,13 million d'habitants sont situées en zones de massifs (47 % des communes de la région) ; parmi elles, 1612 communes totalisant plus de 800 000 habitants sont situées en zones de montagne.

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017, notre région compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016.

Sur la base de la nomenclature définie par l'INSEE, notre région est constituée de 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux.

Chacun d'eux comprend une « ville-centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité.

En ce qui concerne plus particulièrement les bassins de vie ruraux, ces communes (Villes-centres et Communes/ Pôle de Services) doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

Par ailleurs, les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir pour l'attractivité de leurs territoires en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine, etc.

Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, Très Haut Débit, etc.

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »,

Cette nouvelle politique :

- vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,
- s'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon (*thématique 8.1 « équilibre territorial »*) et Midi Pyrénées (Article 28.2 « *soutenir les fonctions de centralité* »),
- est ciblée :
 - en direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE,
 - vers les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,

- enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (ancien chefs-lieux de canton avant la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013).

Article 1 : Objet

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, la Commune d'Uzès, le Département du Gard, la Communauté de communes Pays d'Uzès et le PETR Uzège - Pont du Gard.

Il a également pour objectifs de conforter et qualifier les fonctions de centralité d'Uzès par rapport à son bassin de vie mais aussi de redonner vie au centre-bourg de la Commune d'Uzès en agissant dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services et d'équipements diversifiée et de qualité ;
- L'accessibilité du centre ville et des principaux équipements et service
- la préservation du cadre de vie - qualification des espaces publics et valorisation des entrées de ville ;
- la valorisation du patrimoine architectural communal (fonderie, ancien évêché)

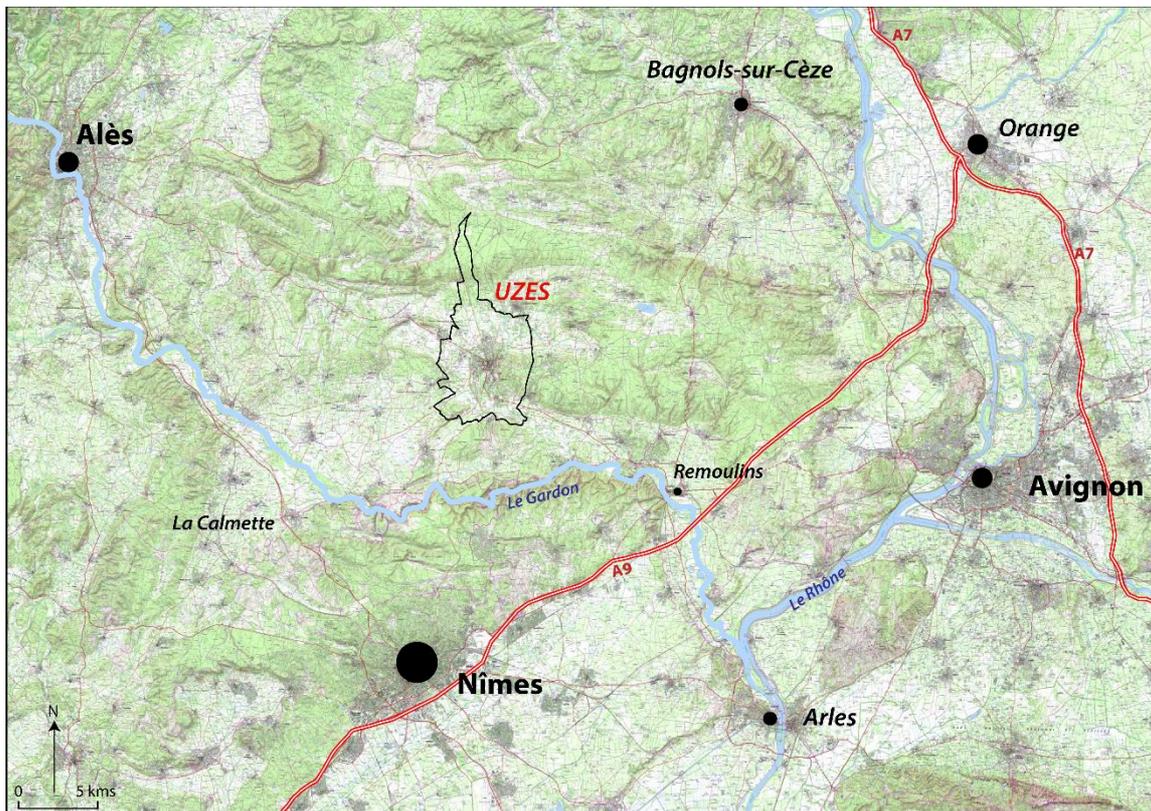
L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique

Article 2 : Contexte et enjeux

2.1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

2.1.1. Uzès, un pôle entre Alès, Avignon et Nîmes

Commune de 9 012 habitants au dernier recensement, Uzès est une petite ville située dans un cercle formé par les villes d'Alès, 32 km au nord-ouest, Avignon, 40 km à l'est et Nîmes, la ville la plus proche à 25 km au sud. Elle se situe également à environ 25 km de Bagnols-sur-Cèze. Uzès est traversée par la départementale 981 qui relie Remoulins (et son échangeur de l'A9) à Alès. La ville se situe donc à 25 minutes en voiture de l'autoroute.



La commune dispose d'une attractivité touristique importante, avec notamment son centre ancien qui fut le premier « secteur sauvegardé » il y a presque 60 ans et qui abrite le Duché, ou encore avec son classement « Ville d'art et d'histoire » depuis novembre 2008. Plus de 120 000 visiteurs sont recensés chaque année par l'office du tourisme d'Uzès. La ville compte en effet près d'une cinquantaine de monuments inscrits ou classés à l'inventaire des monuments historiques, au sein d'un centre-ville classé secteur sauvegardé depuis 1965. Par la suite, l'extension du secteur sauvegardé a été étudiée et validée par la commission nationale en 2005. Le projet de règlement a été approuvé fin 2017. L'enquête publique s'est déroulée au 1^{er} trimestre 2019. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui encadre la rénovation et l'aménagement de ce secteur, compte maintenant 47.2 hectares. Aujourd'hui le secteur sauvegardé est devenu Site Patrimonial Remarquable (SPR).

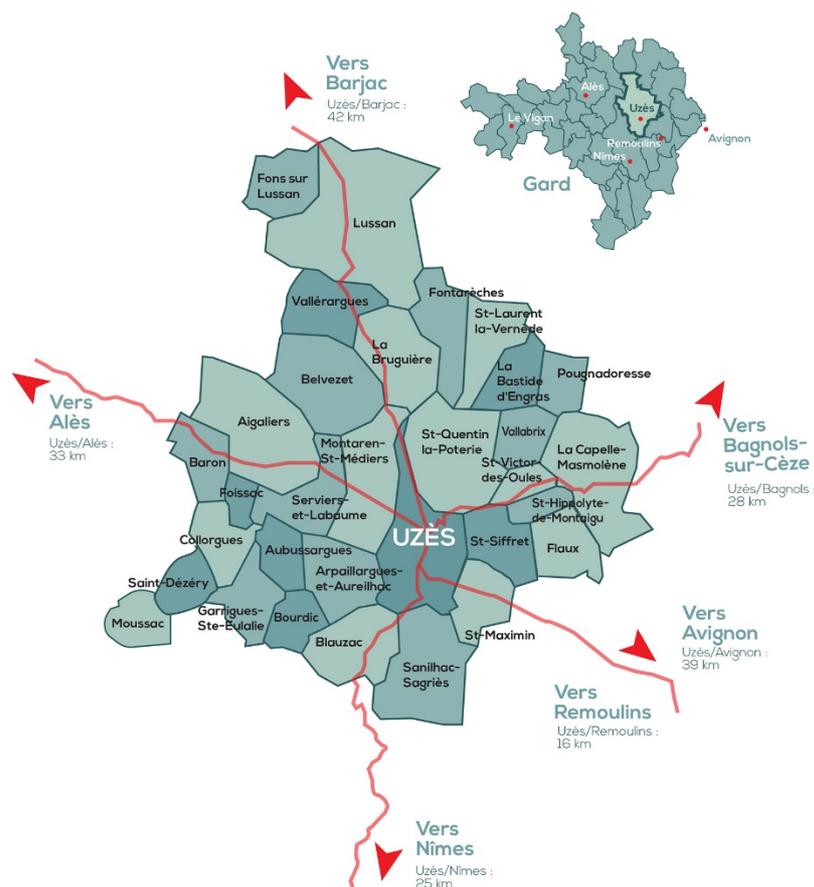
Uzès jouit depuis 2018 du Label Grand Site Occitanie (GSO) Nîmes-Pont du Gard-Uzès ; la ville d'Uzès, en tant que Site Patrimonial Remarquable constitue une partie du cœur emblématique du GSO.

Elle bénéficie également d'une attractivité économique depuis le début des années cinquante grâce à l'installation de grands établissements tels que le centre hospitalier psychiatrique départemental et le nouvel Hôpital Local, l'entreprise Haribo, le Haras National et de nombreuses PME.

La commune assure son rôle de centralité par une offre de commerces, services et équipements importante et diversifiée. 3 800 enfants sont scolarisés dans 5 écoles maternelles et primaires, 3 collèges et 2 lycées. La ville compte 80 points de restauration et plus de 300 commerces.

Enfin, Uzès se démarque par une identité culturelle très forte. La ville et ses habitants entretiennent ce rayonnement culturel avec de nombreuses galeries d'art dans la ville, des festivals et manifestations, des centres d'art et de culture (site de l'ancien évêché puis prochainement de l'Ombrière).

2.1.2. Uzès, la ville-centre de la Communauté de communes Pays d'Uzès



Territoire de la communauté de communes Pays d'Uzès (source : CCPU)

La communauté de communes Pays d'Uzès regroupe 32 communes, plutôt rurales, depuis le 1er janvier 2013. Uzès est la « ville-centre » de cet EPCI puisqu'elle propose des services, activités économiques, soins, formations, commerces spécialisés ainsi qu'une vie culturelle et de loisirs qui profitent aux autres communes environnantes. Elle se positionne ainsi comme le moteur du dynamisme socio-économique de l'ensemble de l'intercommunalité. La quasi-totalité des 32 communes est en effet située dans le bassin de vie d'Uzès, défini par l'INSEE.

Uzès fait également partie du PÉTR Uzège - Pont du Gard et constitue historiquement la principale ville d'accueil et le pôle central rural de ce territoire. Sa situation géographique privilégiée lui permet de bénéficier d'une importante offre d'emplois, d'équipements, de commerces et de services. La ville est par ailleurs située sur un territoire à la croisée de différentes aires d'influence (de Nîmes, Avignon, Alès et Bagnols / Cèze).

Le SCoT Uzège - Pont du Gard, affiche plusieurs objectifs relatifs au positionnement et au développement d'Uzès. Ces objectifs sont de tendre vers un développement durable afin de préserver les milieux et de renforcer l'attractivité de la ville-centre, de renforcer l'armature territoriale tout en confortant Uzès dans son rôle de pôle urbain et de miser sur la culture comme support d'attractivité. Là encore, c'est Uzès qui est identifiée pour soutenir ce rayonnement culturel (Uzès est d'ores et déjà « ville d'art et histoire », scène nationale de danse contemporaine, architecture et patrimoine...). Le SCoT souhaite encourager les projets culturels sur la commune d'Uzès pour en faire une place culturelle à minima d'intérêt départementale. En sa

qualité de pôle principal, Uzès doit être doté d'équipements structurants profitant aux populations résidentes et permettant tout au long de l'année de capter les flux touristiques.

2.2. CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

2.2.1. Cadre de vie et paysage

La ville est édifée sur un promontoire bordé de vignes, d'oliviers et de forêts, offrant un paysage naturel de qualité tout autour de la cité. La vallée de l'Eure, à proximité du centre, offre de nombreuses balades dans un cadre verdoyant. La ville médiévale compte par ailleurs de nombreuses places ombragées, une grande diversité de commerces et points de restauration ainsi que deux marchés hebdomadaires réputés (le mercredi et le samedi). Le centre ancien abrite un Duché (premier duché de France), un jardin médiéval inspiré des jardins clos du Moyen-Age, la cathédrale Saint Théodorit et sa façade néo romane, et la célèbre Tour Fenestrelle, autre symbole de la ville.

Les uzétiens bénéficient donc d'un très bon cadre de vie. Le secteur sauvegardé y contribue puisque la ville mise sur une politique de rénovation et de réhabilitation de qualité de son centre ancien. Les habitants profitent également des nombreux équipements puisque Uzès se positionne comme un centre administratif et scolaire qui rayonne sur un bassin de près de 34 000 habitants, soit plus de 60% de la population du territoire du PETR.

Enfin, les habitants ont accès à une offre culturelle importante : galeries d'art, manifestations, concerts, événements culturels variés... la commune a mis en place un office de la culture dont la mission est de faciliter et organiser le fonctionnement des nombreuses associations.



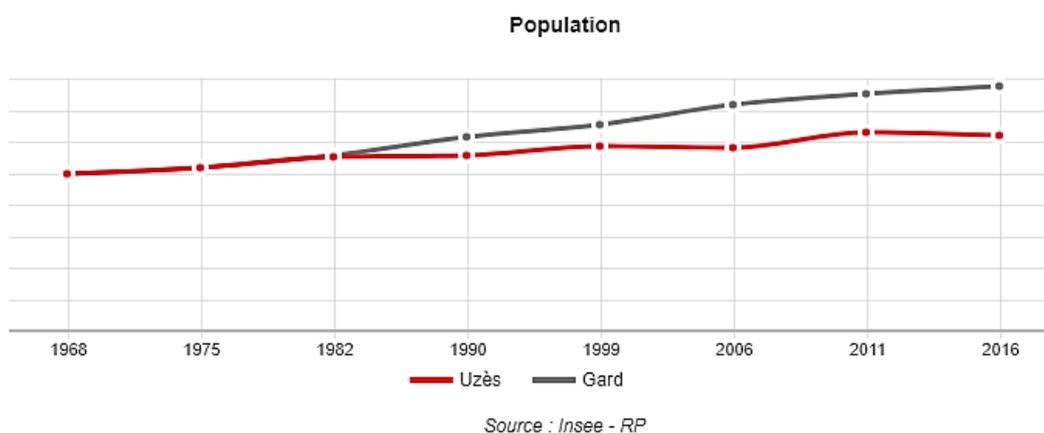
La ville entourée d'espaces naturels (source : www.uzes.fr)

La vallée de l'Eure, à deux pas du centre (Source : www.uzes.fr)

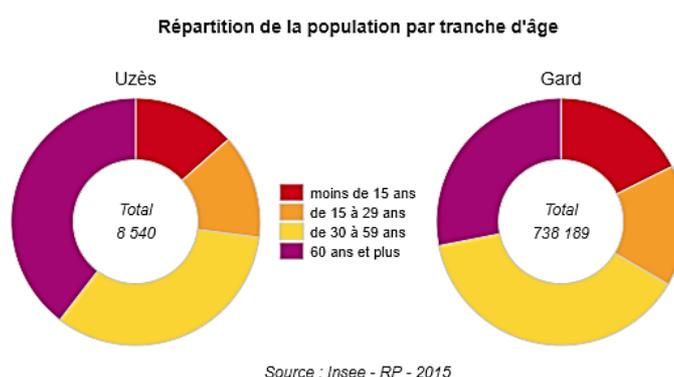
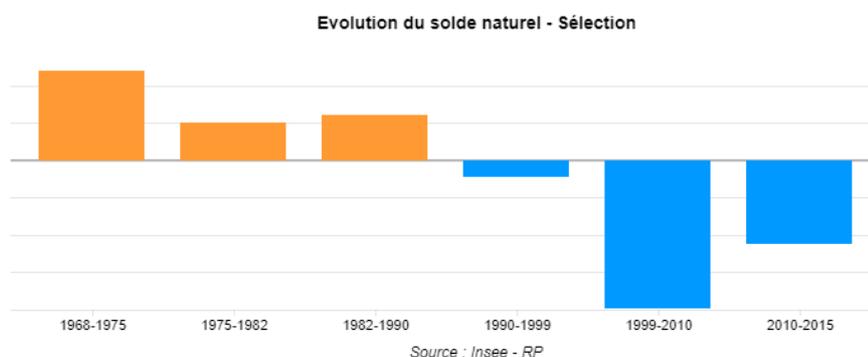
2.2.2. Habitat et population

Uzès connaît depuis 2011 une légère baisse démographique : - 1,57% entre 2011 et 2016.

A l'inverse, le parc de logement a quant à lui continué d'évoluer (dessalement des ménages), en augmentant de 16,3 % entre 2006 et 2011 et de 5 % de 2011 à 2015. Le parc de résidences principales diminue de manière constante depuis les années 1970 au profit du parc de résidences secondaires. Le nombre de résidences secondaires représentait en effet 3.9% du parc en 1968, celles-ci représentent plus de 12% du parc en 2015. Cette évolution du parc illustre l'attractivité touristique du territoire communal.



La baisse de la natalité sur la commune depuis les années 1990 et l'absence d'un solde migratoire suffisant conduit à un vieillissement de la population. La catégorie d'âge la plus représentée est celle des plus de 60 ans (près de 40% de la population).

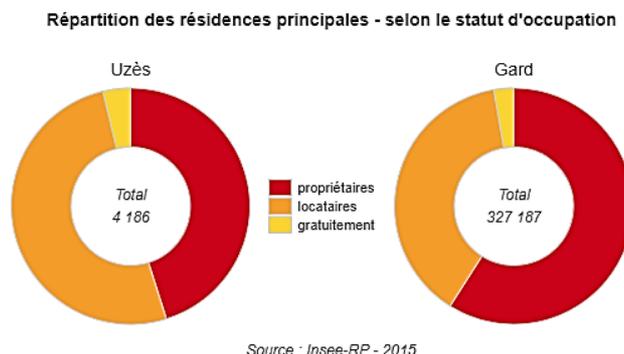


Les prix du foncier sur Uzès sont très élevés compte tenu de son attractivité touristique, ce qui représente un frein à la mobilité résidentielle, notamment pour les jeunes ménages (accession à la propriété, logements locatifs abordables...).

Pour cette raison la ville mène une politique active en matière d'habitat en :

- Facilitant l'accès à la propriété ; en proposant dans le quartier Mayac, des terrains de 400 m² à 78 000 €, équipés en réseaux et exonérés de la taxe d'aménagement.

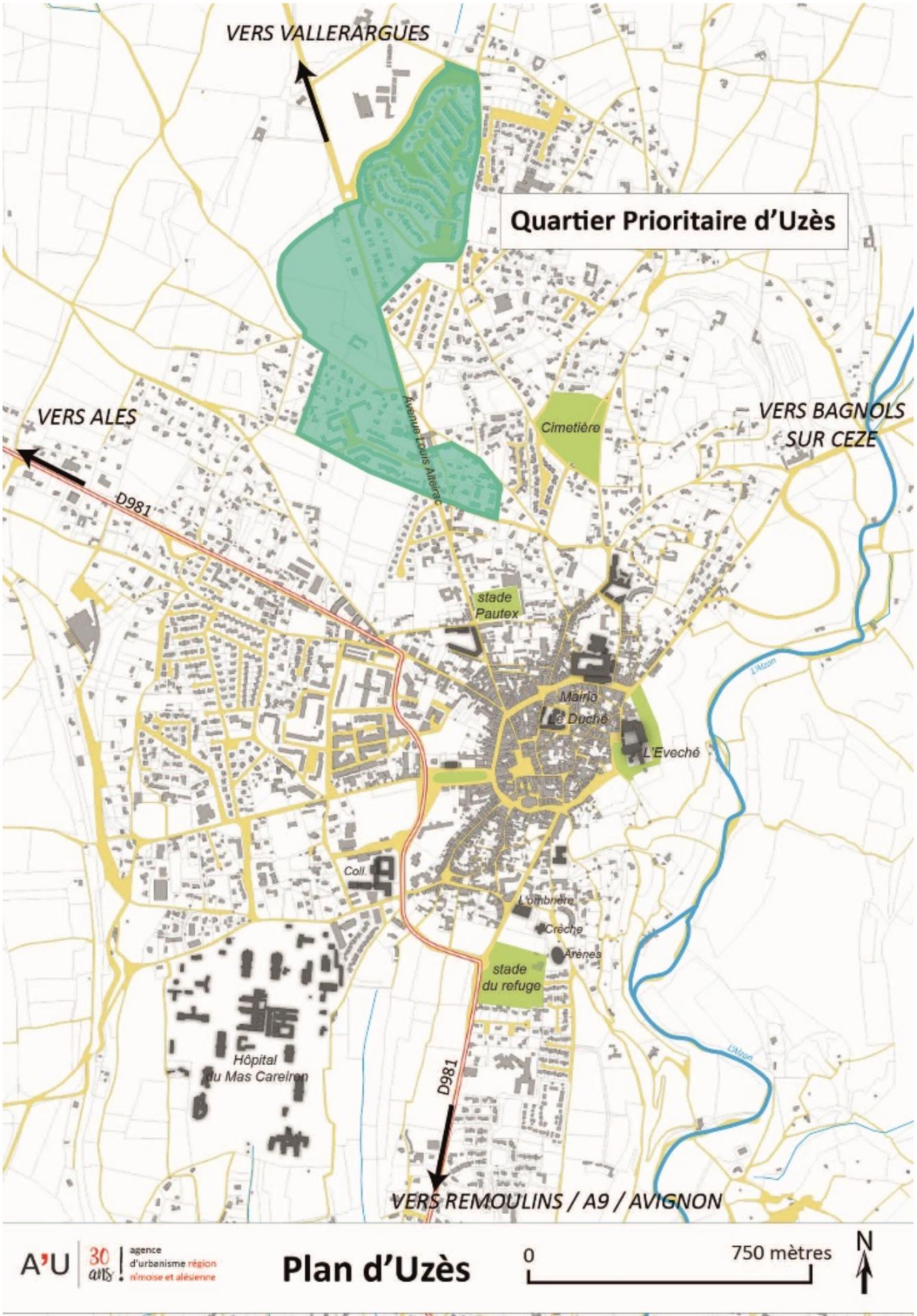
- Développant une politique sociale en matière de logement via différents bailleurs sociaux (16 % de logement sociaux sur la commune)



C'est dans le centre bourg que se situent principalement les logements collectifs, ainsi que dans certains quartiers comme ceux des Mûriers, des Amandiers, sur la ZAC Chauvin et à Mayac. La ZAC Mayac comprend un important quartier résidentiel de maisons individuelles mitoyennes. Les logements individuels sont implantés en périphérie, dans les lotissements et zones périurbaines urbanisées.

D'une manière générale, le parc de logement est plutôt ancien à Uzès, avec $\frac{3}{4}$ des logements construits avant 1990 (73%). Malgré son image prestigieuse amplement méritée, le centre historique d'Uzès recèle une part significative de logements en situation de vétusté ou d'inconfort, et ponctuellement d'insalubrité. Cet état des lieux entraîne une proportion de logements vacants par rapport au total des logements de la commune, qui est passée de 8.5 % en 2006 à 11.8 % en 2016 (Insee 2006-2011-2016), assez importante.

En 2015, Uzès entre pour la première fois dans la géographie prioritaire de la politique de la ville. Le quartier concerné est situé au nord de la commune autour du secteur des Amandiers et de Mayac. Etabli pour 5 ans (2015-2020), il est bâti sur trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie, l'emploi et l'économie. Il est co-construit avec les habitants du quartier et les différents partenaires institutionnels et acteurs locaux (associations, établissements scolaires...). Le quartier prioritaire d'Uzès est un quartier familial comptant 1261 habitants (contre 1301 au recensement précédent), très jeune et dynamique (41 % des habitants ont moins de 25 ans) où la pauvreté est relativement moins marquée que dans les autres quartiers prioritaires d'Occitanie.



2.2.3. Mobilité

La circulation automobile dans Uzès est aujourd'hui complexe du fait des flux touristiques. L'objectif est de mieux hiérarchiser le réseau viaire afin de désengorger le centre-ville. Un grand projet de contournement est envisagé avec le Département reliant les routes d'Alès et d'Arpaillargues. La liaison inter quartiers ouverte en juin 2019 sera doublée par une liaison inter Mas d'Azur ce qui permettra de requalifier l'avenue Louis Alteirac en sens unique tout comme la rue des Carmélites dans un souci de fluidité et de sécurité des cheminements piétons et cyclo.

Le stationnement est par ailleurs un des problèmes majeurs auquel est confronté le centre-ville d'Uzès. La capacité totale de stationnement sur le centre-ville s'élève à 1 565 places (192 places dans le centre ancien, à l'intérieur des boulevards, 356 places le long des boulevards de ceinture du centre ancien, 152 places dans les rues proches du centre et 865 places de parking (dont 110 places Avenue de la Gare, 400 places au parking Chauvin ou parking des Cordeliers, 125 places promenade des Marronniers et 230 places au parking Gide). La commune est penchée sur l'achat de 2 grands terrains situés à minutes à pieds du centre pour y aménager des parkings de proximité (accès au centre ville) et mutualisés (Ombrière, arènes, stade).

La ville d'Uzès est desservie en **transport en commun** par 4 lignes du réseau LIO. En outre, en semaine plus de 150 cars transitent quotidiennement par le centre-ville d'Uzès pour desservir les établissements scolaires, générant des difficultés de circulation.

Des navettes urbaines gratuites circulent les jours de marché (mercredi et samedi matin) au départ de Mayac pour desservir le centre-ville.

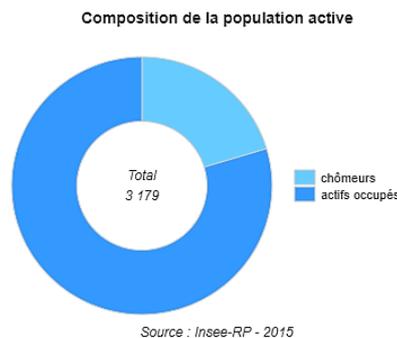
Par ailleurs, la communauté de communes Pays d'Uzès a récemment mis en place un service gratuit de navettes vers le marché d'Uzès le samedi, et de celui de Saint-Quentin-la-Poterie le vendredi. Ces navettes permettent de désengorger la ville les jours de forte affluence, mais ne règlent pas le problème au quotidien. Six lignes de bus maillent le territoire (au départ de Baron, La Capelle-Masmolène, Sanilhac-Sagriès, Moussac, St Hippolyte de Montaigu et Lussan), utilisées par 4500 personnes à l'année.

Malgré ces offres de transport en commun, la majorité des déplacements s'effectuent encore en voiture, saturant les entrées de ville.

Quelques rues dont les boulevards sont d'ores et déjà doublés de pistes cyclables. Une attention particulière est portée aux voiries d'accès au centre-ville : la commune soutient à ce titre un projet de pédibus sur l'avenue Louis Alteirac afin de sécuriser les trajets des enfants vers le complexe scolaire Jean Macé. Enfin, la ville souhaite prolonger la voie verte allant du Pont du Gard au musée Haribo par une piste cyclable menant au centre-ville.

2.2.4. Activités économiques et touristiques

Uzès est un pôle d'attractivité majeur en termes d'équipement commercial et d'emploi au sein de la communauté de communes et du PÉTR. La ville offre plus de 5 000 emplois (207 emplois pour 100 actifs occupés résidents). Son aire d'attraction s'étend sur une quarantaine de communes soit une retombée permanente de 34 000 personnes.



En 2016, l'économie de la commune est assurée en grande partie par le secteur tertiaire (81% des emplois, répartis dans les transports, commerces et services divers à hauteur de 41% et dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale également à hauteur de 41%). L'industrie représente environ 11% des emplois de la commune, depuis une dizaine d'années. Les emplois liés à l'agriculture représentent seulement 0,9% des emplois. Toutefois, l'activité agricole actuelle même moindre, est liée à une production locale gratifiante et valorisée (vignes, oliviers, truffes...) qui joue un rôle essentiel pour l'image d'Uzès et de son territoire. Le Mas et le Domaine de Saint-Firmin, avec son vieux vignoble AOP Duché d'Uzès, niché dans la ville depuis presque un siècle constitue un marqueur important pour l'identité de la ville. A la fois clin d'œil à cette identité et action sociale portée en partenariat avec la communauté de communes du Pays d'Uzège, une vigne pédagogique a été plantée, avec les enfants et les collégiens, dans le quartier prioritaire Mayac en 2017.

Les activités économiques sont principalement concentrées sur deux zones d'activités :

- Le Secteur du Mas de Mèze, d'une superficie de 31 hectares qui accueille aujourd'hui 28 entreprises et 121 emplois.
- La Zone d'Activité du Pont des Charrettes, d'une surface de 20 hectares qui accueille 81 entreprises et 481 emplois. Les commerces les plus importants sont Carrefour, Weldom, Menuiserie Ghezzi, Darty et Gédimat dont les clients proviennent d'un bassin de chalandise étendu.

L'entreprise de transformation HARIBO-RICQLES-ZAN, à proximité de cette zone, embauche quant à elle 341 salariés. La ville compte en parallèle 300 commerces et plus de 80 lieux de restauration.

L'administration publique est également un gros pourvoyeur d'emplois (hôpital local, Mas Careiron notamment).

L'attractivité touristique contribue en grande partie à ce dynamisme économique. La richesse patrimoniale, architecturale et culturelle du centre ainsi que le musée Haribo attirent au total près de 380 000 visiteurs par an (300 000 visiteurs au Musée Haribo, 60 000 à la cathédrale et 20 000 au Duché d'Uzès). Toutefois, la ville peine actuellement à capter les visiteurs du Musée Haribo, qui y font un bref arrêt et ne restent pas forcément pour un séjour plus long et une découverte du centre historique, peu accessible depuis le musée. Cette attractivité, qui pourrait encore être plus importante, contribue quand même à doter le cœur de ville de nombreux commerces de proximité.

Les nombreux festivals et manifestations contribuent aussi à une attractivité touristique plus locale : Uzès Danse, les Nuits Musicales, le Mois de la Truffe, La foire aux vins, finales d'endurance au Haras d'Uzès, le printemps de l'attelage...

En 2018, le territoire a connu plusieurs évolutions majeures pour le développement touristique :

- Création d'une Société Publique Locale (SPL) Pays d'Uzès Pont du Gard, issue de la fusion des 2 offices touristiques intercommunaux, et permettant à la ville et son territoire d'envisager la promotion et le développement touristique de la destination Uzège-Pont du Gard.
- Labellisation du Grand Site Occitanie (GSO) Nîmes-Pont du Gard-Uzès, avec la ville d'Uzès, qui constitue une partie du cœur emblématique du GSO. Ce label va permettre à la ville de mettre en place des actions en faveur du patrimoine et de conforter ainsi son attractivité et sa visibilité touristique. L'objectif est de garder plus longtemps les touristes qui sont aujourd'hui pour beaucoup seulement « de passage » à Uzès.
- Obtention de la 3ème étoile au Guide Vert Michelin pour la ville d'Uzès.

Malgré cette attractivité touristique avérée et un bon dynamisme économique, le centre fait face à certaines difficultés, comme un manque d'animation en basse saison, quelques boutiques du centre ferment une fois la saison touristique passée.

2.2.5. Equipements et offre de services à la population

La ville concentre un certain nombre d'équipements indispensables pour la vie de la population communale et des territoires qu'elle irrigue. Ainsi, la présence d'équipements et de services qualifiés d'intermédiaires et supérieurs par l'INSEE confirme ce rôle de polarité structurant au sein de l'Uzège - Pont du Gard. La plupart de ces équipements et services sont en effet présents uniquement à Uzès. Ils sont utilisés par une population dépassant celle des limites communales, définissant ainsi le bassin de vie d'Uzès.

- **Les équipements administratifs** : Outre la Mairie et la Poste, la ville accueille un Tribunal d'Instance, un Centre des Impôts, le siège de la communauté de communes, une Gendarmerie et une mission locale d'insertion – relais emploi, des permanences CAF, CPAM, MSA.
- **Les équipements de formation** : un lycée d'enseignement général et technologique (Charles Gide), un lycée Professionnel des Métiers d'Art (Georges Guynemer), un lycée agricole (le Grand Mas), 4 collèges, dont 2 privés, 2 groupes scolaires dont un privé, 3 écoles maternelles dont une privée et une école Montessori.
- **Les équipements socio-éducatifs** : Une crèche – halte-garderie, une Maison des Jeunes et de la Culture, une Médiathèque, la Maison du patrimoine, un service jeunesse, un centre aéré intercommunal.
- **Les équipements de santé** : un hôpital local et un hôpital psychiatrique et des structures d'accueil de personnes âgées (2 EHPAD, un foyer résidence pour personnes âgées, 3 résidences seniors).

2.2.6. Les activités sportives, culturelles et de loisirs

Uzès est une ville où la culture et les loisirs tiennent une place importante. Elle compte 140 associations dont 43 associations sportives.

Les complexes sportifs sur la commune sont les suivants :

- Une halle des sports Trintignant (terrains de Handball, basketball, volley-ball, badminton, gymnastique rythmique, tennis de table, escalade)
- Un complexe André Rancel, athlétisme, dojo et gymnase
- Un complexe sportif Louis Pautex, stade de football, salle de boxe et escrime et gymnase
- Un stade de rugby (stade du Refuge),
- 2 clubs de tennis (Galerie des Pâtres et Parc du Duché),
- Des terrains multisports à Mayac, aux Amandiers et aux Mûriers,
- Une piscine municipale au Parc du Duché
- Des arènes municipales (Jean Clément)
- Un skate park (au Refuge)
- Un espace fitness au Parc du Duché

Certains de ces équipements ont cependant besoin d'être modernisés ; dans le cadre de son plan de développement, la ville prévoit par exemple le déplacement de son skate park.

Un espace de détente a également été aménagé dans la vallée de l'Eure, le long de l'Alzon au sein duquel se trouve un parcours santé.

Le haras national d'Uzès, d'une superficie de 16 hectares est le lieu de nombreuses manifestations (près de 60 journées par an) car le site se prête à la mise en valeur de toutes les facettes de la filière équine (élevage, saut d'obstacles, complet, attelage, horse-ball, endurance, spectacle...).

Enfin, une offre privée vient compléter ces équipements : un golf au Sud-Est du territoire communal, plusieurs centres équestres.

Concernant les activités culturelles la commune accueille :

- Un musée communal, installé dans l'ancien palais épiscopal, qui offre un agréable parcours à la découverte de l'histoire d'Uzès et de sa région : archéologie, plans anciens, personnages historiques, traditions et artisanat. Les écrivains liés à Uzès sont aussi évoqués : Jean Racine et surtout André Gide, issu d'une famille uzétienne, auquel une salle entière est consacrée (manuscrits, éditions illustrées, portraits et souvenirs).
- Une Médiathèque intercommunale « tête de réseau » des bibliothèques du Pays d'Uzès (18 structures de lecture publique sur la CCPU). Elle jouit d'un fonds documentaire important (72 335 documents) et d'un programme d'animations culturelles riche.
- L'Ombrière, futur centre culturel porté par la communauté de communes Pays d'Uzès, qui s'implante sur le site stratégique du « Refuge », à l'interface du centre historique et du grand territoire. En entrée de ville, ce nouvel équipement de 2000 m² répond au triple objectif d'accueillir des événements extrarégionaux dont des séminaires (500 places extensibles à 900 places assises), de proposer une programmation artistique annuelle et de créer un lieu de vie culturel permanent sur le territoire pour tous les Uzégeois.

- Un cinéma de type « Art et Essai » situé à proximité immédiate du centre-ville est présent depuis 1911. C'est l'un des plus vieux cinémas français encore en activité. Il comporte 3 salles et environ 500 places. Il bénéficie de subventions de la commune et de la communauté de communes.
- Avec l'obtention du label ville d'Art et d'Histoire en 2008, la ville d'Uzès a créé un service animation du patrimoine.
- Uzès accueille tout au long de l'année de nombreux festivals et événements diversifiés d'envergure départementale voire régionale dont la commune est partenaire : Uzès Danse, Les Nuits Musicales, les Electros d'Uzès, ATP, Uzès en scène, festival du cinéma Belge, de la BD, de la photo,...

La labellisation du Grand Site Occitanie « Nîmes – Pont du Gard – Uzès » constitue également un levier favorable pour le développement culturel et l'enrichissement de l'offre touristique actuelle.

Il est à noter que plusieurs activités sportives ou culturelles ont lieu dans les locaux de la Mairie qui sont mis à disposition de plusieurs associations pour pallier le manque de locaux sur la ville. Cette situation entraîne des difficultés de gestion des bâtiments municipaux.

2.2.8. La transition écologique et énergétique

Plusieurs démarches sont en cours sur la commune en faveur de la transition écologique et énergétique :

- La démarche Zéro Phyto : Depuis deux ans, la Ville d'Uzès est engagée dans une démarche environnementale de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics et les espaces verts qu'elle entretient : vallée de l'Eure, massifs de fleurs, stades, accotements de voiries, cimetières... Les services ont mis en œuvre un plan d'action afin de respecter la charte régionale « Objectif Zero Phyto » qui vient d'être signée. La démarche d'Uzès sera récompensée par l'obtention en Octobre 2019, par le label « Terre Saine », décerné dans le cadre du plan « Ecophyto II » du Ministère de l'agriculture, qui valorise les collectivités réduisant progressivement l'utilisation des produits chimiques en zones agricoles et non agricoles.
- Un programme pour l'éclairage public : un contrat de performance énergétique a été engagé avec la société SPIE en 2014 pour l'amélioration du parc d'éclairage public. Moyennant un investissement de la commune de 95 235.50€/an, l'objectif à l'horizon 2023 est d'obtenir 42% d'économie d'énergie et un renouvellement complet du parc.
- Un plan pluri annuel de rénovation du groupe scolaire Jean Macé : une étude de faisabilité pour la réhabilitation du groupe scolaire a été engagée en janvier 2017 avec pour objectif le lancement d'un plan pluriannuel de rénovation axé sur l'accessibilité, la performance énergétique et le confort acoustique. Depuis le démarrage de ce plan, la commune a effectué le désamiantage de la toiture de l'aile Carmélites pour pouvoir réutiliser les salles de classe et a procédé à la réalisation d'une classe type (Coût 50000€). L'objectif final est la rénovation complète du groupe scolaire dans un délai de 5 ans (coût estimatif 1.5M€).

3. SYNTHÈSE ET IDENTIFICATION DES ENJEUX

ATOUTS / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Un cadre naturel préservé et valorisé - Une offre culturelle importante pour une ville de cette taille - Un cadre urbain agréable (commerces, espaces publics...) - Un périmètre de secteur sauvegardé qui a contribué à la protection du patrimoine bâti dans le centre historique et qui permet d'offrir aujourd'hui une image préservée - Uzès traversée par la voie verte reliant le Pont du Gard à Alès; un atout pour intégrer la ville dans le réseau cyclable territorial. - La ville dispose de foncier en entrée de ville, pour faire des parcs relais et limiter l'usage de la voiture dans le centre - Un projet de contournement engagé pour désengorger le cœur de ville - Une attractivité touristique importante qui porte le territoire et constitue un atout économique majeur - La présence sur le territoire de grandes entreprises, comme Haribo, qui en font aussi sa renommée. - Une offre d'équipement importante qui rayonne sur un bassin de vie étendu - Un rayonnement culturel d'envergure régionale - Une offre culturelle et événementielle foisonnante et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Une altération du cadre de vie du fait de la forte fréquentation touristique - Une augmentation du prix de l'immobilier qui freine l'installation des jeunes ménages - Des flux de population variables au fil des saisons. - Congestion automobile de la ville. - Déséquilibre important entre le flux touristique et la population résidentielle. - Une faible attractivité pour certaines entreprises, car Uzès est éloignée des principaux axes de communication (l'autoroute, notamment). - Une dépendance économique aux grandes entreprises sur place. - Certains équipements nécessitent une réhabilitation ou une remise aux normes - Une carence en locaux pour les associations, compensée actuellement par l'utilisation de certaines salles de la Mairie, créant une situation provisoire peu satisfaisante ; - De nouveaux besoins émergent au regard de l'évolution du profil de la population
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> - Conforter la ville dans son statut de centralité au sein du PETR (fonctionnalités urbaines, équipements, services, emplois...) - Maintenir et développer l'attractivité touristique et culturelle - Capturer les nombreux visiteurs du Musée Haribo, pour les garder plus longtemps sur le territoire, en leur faisant découvrir les atouts du centre historique - Préserver le cadre de vie - Concilier statut de ville touristique et fonctionnalité urbaines - Développer et moderniser les équipements en lien avec les besoins de la population du bassin de vie - Accompagner et anticiper le vieillissement de la population - Développer un habitat adapté à tous les ménages - Attirer des jeunes ménages - Organiser et maîtriser les flux automobiles, sans nuire au dynamisme des zones d'activités - Développer des alternatives à l'usage des véhicules individuels pour désengorger les boulevards du centre et dans un souci environnemental - Garantir la pérennité des entreprises (Haribo) qui génèrent de l'emploi local - Soutenir le commerce de proximité en centre-ville - S'engager pleinement dans la transition écologique et énergétique - Tendre vers un tourisme durable 	

4.

Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation

3.1. Une stratégie globale, confortée par le PLU en révision :

Pour les années à venir la commune projette de consolider son attractivité dans son bassin de vie. Dans cette perspective et en cohérence avec les dispositions du SCoT Uzège - Pont du Gard, la commune devrait atteindre 9500 habitants à l'horizon 2030, soit un rythme de croissance d'environ 1% qui correspondrait à un besoin estimé d'environ 1400 logements (2030). Pour cela, la ville envisage la création d'un nouveau quartier à vocation mixte dans le secteur du Mas d'Azur (habitat, service, commerces de proximité), avec plus de 300 logements sur 8.8 hectares.

Afin de préserver la qualité et le cadre de vie des habitants, la ville souhaite s'engager au travers de son PLU pour un développement équilibré de son urbanisation, une préservation des espaces agricoles et naturels et une valorisation de son patrimoine architectural. Ainsi, son futur Projet d'Aménagement et de Développement Durable présente la stratégie globale retenue par les élus en matière de développement urbain à horizon 2030. L'ambition générale est d'affirmer Uzès comme une « ville à la campagne » au travers des objectifs suivants :

➤ Objectif 1 : Uzès, une ville d'accueil

Uzès constitue historiquement la principale ville d'accueil et le pôle central rural du PETR grâce à une situation géographique privilégiée et une offre importante d'emplois, d'équipements, de commerces et de services. La commune est cependant aujourd'hui fragilisée par un vieillissement de sa population et par un ralentissement démographique, dû à une baisse du solde naturel et migratoire en raison de conditions d'accès à la propriété plus difficiles qu'ailleurs. Elle souhaite donc :

Concernant l'offre de logement :

- Diversifier l'offre pour accompagner l'évolution des besoins des ménages
- Définir une stratégie de développement de l'habitat et encadrer l'urbanisation future

Concernant son rayonnement :

- Conforter l'offre communale en équipements
- Consolider la centralité du cœur historique d'Uzès
- Garantir les conditions d'une ville accessible

➤ Objectif 2 : Uzès, un pôle économique de l'Uzège

Uzès constitue un pôle économique local qui attire de nombreux actifs des villages alentours et de nombreux touristes. L'objectif de la ville est de conforter ce statut de pôle économique, en sachant que sa situation reste peu avantageuse pour attirer de nouvelles entreprises (trop éloignée de l'autoroute et des grands accès routiers) et qu'il existe une saturation des espaces économiques sur Uzès (zones d'activités). Dans ce contexte, la commune projette donc :

- de conforter la structure économique communale existante
- de maintenir l'appareil commercial du centre-ville qui en fait sa valeur
- de maintenir l'économie agricole d'Uzès
- de poursuivre le développement touristique et culturel

➤ Objectif 3 : Uzès, un territoire préservé et valorisé

Les habitants bénéficient aujourd'hui d'un cadre de vie privilégié grâce notamment à la proximité d'espaces naturels de qualité entourant la ville. La municipalité d'Uzès souhaite évidemment maintenir ce cadre de vie qui contribue aussi à affirmer son image de marque pour les touristes. Elle vise donc un développement communal respectueux de l'environnement, allant dans le sens du Développement Durable. Ses objectifs sont les suivants :

- Préserver le cadre naturel et agricole du territoire, qui constitue le patrimoine paysager et écologique qui participe à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire
- Mener une politique de (re)qualification paysagère des secteurs à enjeux, et notamment des entrées de ville
- Prendre en compte les risques et nuisances dans les choix de développement urbain
- Promouvoir la qualité environnementale des projets urbains et des déplacements

➤ Objectif 4 : Uzès, un haut lieu patrimonial et culturel

Uzès bénéficie d'un important et d'un riche patrimoine historique et culturel qui constitue une source d'attractivité. Ce patrimoine a été mis en avant par la création d'un des premiers secteurs sauvegardés au niveau du cœur d'Uzès (et son extension), par le classement et l'inscription de nombreux sites, bâtiments et monuments, ainsi que par l'obtention du label « Ville d'Art et d'Histoire ».

En cohérence avec les objectifs du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et consciente que les enjeux liés au patrimoine dépassent les limites du secteur sauvegardé, la municipalité affiche aujourd'hui l'objectif pour les années à venir de valoriser et entretenir ses atouts culturels et patrimoniaux. Elle souhaite donc :

- Préserver le patrimoine bâti et non bâti du centre-ville
- Préserver les autres espaces d'intérêts patrimoniaux
- Encadrer les constructions nouvelles

3.2. De la stratégie globale vers le Projet de Développement et de Valorisation du Bourg Centre :

Pour atteindre ces objectifs qui constitue la stratégie de la commune, Uzès priorise trois axes de travail pour conduire des actions et mettre en œuvre des projets sur le court, moyen et long terme. Ces 3 axes constituent le cadre du Projet de Développement et de Valorisation du bourg centre :

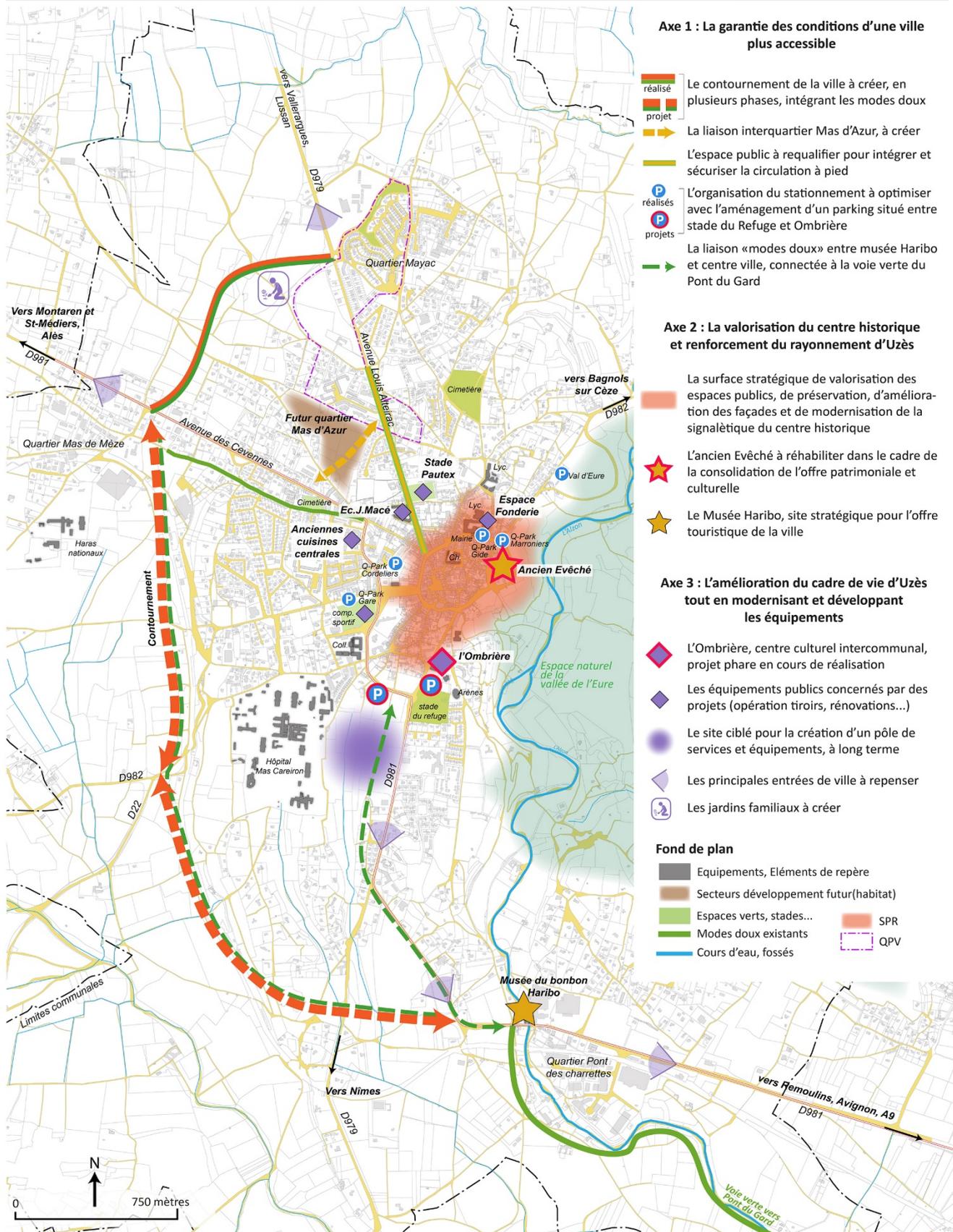
- **Axe 1 : Garantir des conditions d'une ville plus accessible**
- **Axe 2 : Valoriser le centre historique et renforcer le rayonnement d'Uzès**
- **Axe 3 : Améliorer le cadre de vie d'Uzès tout en modernisant et développant les équipements**

Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation



Projet de développement et de valorisation du bourg-centre - Commune d'Uzès

A'U 30 ans ! agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne
 Réalisation du document 23 septembre 2019



Le projet de développement et de valorisation s'organise autour de 3 axes qui se déclinent en projets d'aménagement, de construction ou de rénovation.

AXE 1 : LA GARANTIE DES CONDITIONS D'UNE VILLE PLUS ACCESSIBLE

Cet axe organise l'ensemble des actions envisagées sur la commune, liées à la mobilité et aux déplacements tous modes confondus (à pied, en automobile, en vélo...) sur la ville et son bassin de vie.

Le centre-ville d'Uzès, à la confluence de plusieurs voies routières, constitue une étape inévitable pour les différents et nombreux flux de déplacements résidentiels comme de transit (touristiques ou autres...), qui y créent des ralentissements et des situations dangereuses. C'est pourquoi, la commune et ses partenaires souhaitent, dans l'optique de résoudre ce problème, créer une voie de contournement à l'Ouest de la ville. Ce contournement permettra de résoudre les dysfonctionnements liés au trafic à l'échelle du territoire, notamment l'embouteillage sur la traversée d'Uzès. Une première partie de ce contournement consiste en la liaison du quartier Mayac (D. 979) au quartier d'activités du Mas de Mèze (D. 981) qui a été aménagée récemment, et inaugurée en juin 2019. Le projet municipal de créer une nouvelle voirie entre l'avenue Alteirac et la D.981, à l'occasion de l'urbanisation du quartier Mas d'Azur vient compléter le dispositif à mettre en place pour désengorger le centre-ville. Cela permettra plus localement de requalifier l'avenue Louis Alteirac, jusque-là fortement impactée par le trafic routier, au bénéfice des piétons, des cyclistes et des habitants de cette partie de la ville. La commune réfléchit aussi à l'organisation d'un pédibus notamment autour et le long de l'avenue Alteirac, pour les écoliers.

La ville recherche également le développement d'alternatives en modes doux pour continuer à améliorer le cadre de vie des habitants en favorisant la réduction de l'usage des automobiles. Ainsi, la voie de contournement Ouest prend en compte la circulation en modes doux et intégrera une piste cyclable. De plus, la ville réfléchit à une meilleure organisation des stationnements, qui permettrait de laisser les véhicules à l'extérieur du centre-ville. Cela implique des aménagements, comme celui du parking utilisé, mais provisoire, insuffisant et inadapté, proche de l'Ombrière.

Par ailleurs, une voie verte départementale relie actuellement le musée Haribo d'Uzès et le Pont du Gard à Remoulins. Les acteurs territoriaux ont programmé son prolongement vers Alès dans les années à venir, sur les traces de l'ancienne voie de chemin de fer. La ville souhaite profiter de cette opportunité et aménager un cheminement doux, reliant cette voie verte au centre-ville. Ce cheminement permettra de créer une liaison douce entre le musée Haribo et le centre-ville, qui fait défaut actuellement, pour favoriser l'accès aux visiteurs du Musée Haribo vers le site historique d'Uzès.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2019-2021)	Moyen terme (2022-2025)	Long terme (2026- 2031)
AXE STRATEGIQUE 1 : LA GARANTIE DES CONDITIONS D'UNE VILLE ACCESSIBLE				
ACTION 1.1 Désengorger le centre ville	<i>Création d'une liaison « Mas d'Azur » entre la rue Louis Alteirac et la D981</i>			
	<i>Réaménagement du parking gratuit mutualité (pour l'Ombrière, les arènes, le stade et l'accès au centre ville)</i>			
	<i>Finalisation de la liaison de contournement du centre-ville, depuis la D981 (Mas de Mèze) jusqu'à la D982, puis jusqu'à la D981, au sud ;</i>			

	<i>Création d'un parking supplémentaire pour le délestage du centre-ville</i>			
ACTION 1.2 Améliorer les modes doux	<i>Aménagement d'un cheminement doux du musée Haribo jusqu'au centre historique</i>			
	<i>Requalification d'une partie de l'avenue Louis Alteirac (depuis le centre-ville jusqu'à l'intersection avec la rue Jules Couderc) pour améliorer le confort et la sécurité des piétons et cyclistes, dans la poursuite de l'aménagement existant et efficient sur la même avenue.</i>			
	<i>Mise en place d'un Pédibus une fois la requalification de l'avenue Louis Alteirac réalisée pour relier la zone prioritaire d'Uzès au centre ville et particulièrement aux groupes scolaires</i>			

AXE 2 : LA VALORISATION DU CENTRE HISTORIQUE ET LE RENFORCEMENT DU RAYONNEMENT D'UZÈS

Cet axe organise l'ensemble des actions et projets qui répondent aux problématiques d'embellissement et de rénovation du centre historique, en vue de garantir une qualité urbaine capable d'entraîner le renforcement du rayonnement d'Uzès. L'objectif pour la municipalité est de valoriser les particularités historiques, assurer une dynamique culturelle, soutenir la vitalité commerciale du centre-ville, afin de consolider son image et son statut de ville « patrimoniale emblématique ». Dans ce cadre, elle envisage de tirer parti du site de l'ancien Evêché, actuellement sous-exploité et vieillissant, pour le réinvestir au bénéfice de la culture et du patrimoine. La réhabilitation de l'édifice permettra d'y développer plusieurs programmes aptes à contribuer au rayonnement culturel du cœur de ville d'Uzès, ainsi qu'à sa valorisation historique et patrimoniale.

En ce qui concerne la qualité des espaces publics, qui jouent un rôle évident dans l'attractivité de la ville, son cadre de vie et son rayonnement, des actions ont déjà été réalisées. Ainsi la démarche antérieurement engagée par la ville a permis progressivement la rénovation des boulevards circulaires, de quelques placettes et ruelles. Cette démarche de requalification et de mise en valeur des espaces publics reste aujourd'hui à finaliser sur certains lieux non encore traités. A ce titre, la place aux Herbes est une place majeure qui accueille le marché. Elle nécessite une adaptation pour remplir ces fonctions. Pendant plusieurs années, le périmètre du secteur sauvegardé a guidé les actions à mener, entre autres, sur les espaces publics. Ce périmètre, qui a été élargi depuis, implique aujourd'hui de programmer et organiser la mise en œuvre des actions sur toute cette nouvelle surface. Ainsi, en complément de la requalification de l'espace public, la commune prévoit l'élargissement du dispositif « façades » sur toute la surface du Site Patrimonial Remarquable actuel.

Enfin, pour compléter la mise en valeur du centre-ville, la ville envisage la modernisation de la signalétique patrimoniale et historique grâce à l'utilisation des outils numériques, afin de permettre une découverte touristique plus actuelle, aisée et ludique.

Ces actions et projets s'affirment comme un complément à la réalisation du centre culturel intercommunal de l'Ombrière, qui contribue aussi au rayonnement d'Uzès.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2019-2021)	Moyen terme (2022-2025)	Long terme (2026- 2031)
AXE STRATEGIQUE 2 : LA VALORISATION DU CENTRE HISTORIQUE ET LE RENFORCEMENT DU RAYONNEMENT D'UZES				
ACTION 2.1 Requalifier les espaces publics	<i>Rénovation d l'espace public de l'Avenue Maréchal Foch</i>			
	<i>Rénovation de l'espace public de la placette derrière St Etienne</i>			
	<i>Rénovation de l'espace public des rues Benoit et des capucins</i>			
	<i>Adaptation de la place aux herbes pour l'accueil des marchés</i>			
	<i>Poursuite du dispositif « opération façades » et extension du dispositif à la surface du Site Protégé Remarquable.</i>			
ACTION 2.2 Moderniser la signalétique	<i>Mise en place d'une signalétique innovante</i>			
ACTION 2.3 Consolider l'offre culturelle et patrimoniale	<i>Réhabilitation du site de l'Ancien Evêché</i>			
	<i>Création d'un espace culturel et patrimonial sur le site de l'Ancien Evêché</i>			

AXE 3 : L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE TOUT EN MODERNISANT ET DEVELOPPANT LES EQUIPEMENTS

Cet axe organise l'ensemble des actions et projets qui permettent à la ville de maintenir sa polarité au sein du bassin de vie (Serviers-et-Labaume, Blauzac, Saint-Maximin...). Une part de son influence est due à sa spécificité culturelle. C'est la raison pour laquelle le nouvel équipement structurant de l'Ombrière a vu le jour sur la commune (les travaux sont en cours de finalisation). Ce centre culturel intercommunal, implanté en entrée de ville, répond au triple objectif d'accueillir des évènements extrarégionaux, de proposer une programmation artistique annuelle et de créer un lieu de vie culturel permanent sur le territoire.

Par ailleurs, l'objectif de la municipalité est d'améliorer le cadre de vie nécessaire aux jeunes ménages que la commune souhaite attirer, ou à *minima* maintenir, au bénéfice d'un meilleur équilibre de la population, grâce notamment à une offre en équipements adéquats. La ville a d'ores et déjà réfléchi aux besoins des associations pour mener leurs activités dans les meilleures conditions. Avant d'initier la réalisation de nouveaux équipements, qui seront à long terme indispensables compte tenu des perspectives de développement et de son statut de polarité, la ville compte améliorer l'offre en équipements en exploitant et valorisant son potentiel existant. Ainsi, grâce à la programmation d'« opérations-tiroirs », elle prévoit de libérer des espaces, réinvestir plusieurs lieux, et aménager certains sites et locaux, qui satisferont à court et moyen terme, à la demande actuelle.

Le cadre de vie passe également par la qualité des entrées de ville et l'image que celles-ci génèrent. D'une manière générale, trop peu lisibles et « banales », inconfortables et peu sécuritaires pour les piétons et les vélos, elles nécessitent aujourd'hui une réflexion urbaine pour les améliorer. Il s'agit pour la ville de les repenser, en vue d'assurer, non seulement les fonctions liées à la mobilité actuellement insuffisantes, mais aussi la mise en scène du paysage urbain de la séquence d'entrée dans l'agglomération, en rapport avec le statut emblématique d'Uzès.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2019-2021)	Moyen terme (2022-2025)	Long terme (2026- 2031)
AXE STRATEGIQUE 3 : L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE TOUT EN MODERNISANT ET DEVELOPPANT LES EQUIPEMENTS				
ACTION 3.1 Enrichir l'offre en équipements	<i>Aménagement d'un espace associatif dans les anciennes cuisines centrales rénovées</i>			
	<i>Construction d'un nouvel espace de vestiaires au stade Pautex</i>			
	<i>Aménagement de l'espace « Fonderie » pour la jeunesse et les associations</i>			
	<i>Création de jardins familiaux dans le cadre d'un contrat de ville</i>			
	<i>Création d'un skatepark</i>			
	<i>Rénovation du groupe scolaire Jean Macé</i>			
	<i>Création d'un pôle de services et d'équipements accueillant aussi un parking relais.</i>			
	<i>Réalisation d'équipements sportifs d'intérêt supra communautaire au niveau de la route de Nîmes</i>			
	<i>Création d'un quartier multigénérationnel au niveau de la Route de Nîmes</i>			
ACTION 3.2 Améliorer les entrées de ville	<i>Etude de définition en vue de la requalification des entrées de ville</i>			
	<i>Aménagement d'une ou plusieurs entrées de ville en fonction de l'étude de définition menée préalablement</i>			

Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2019 - 2021

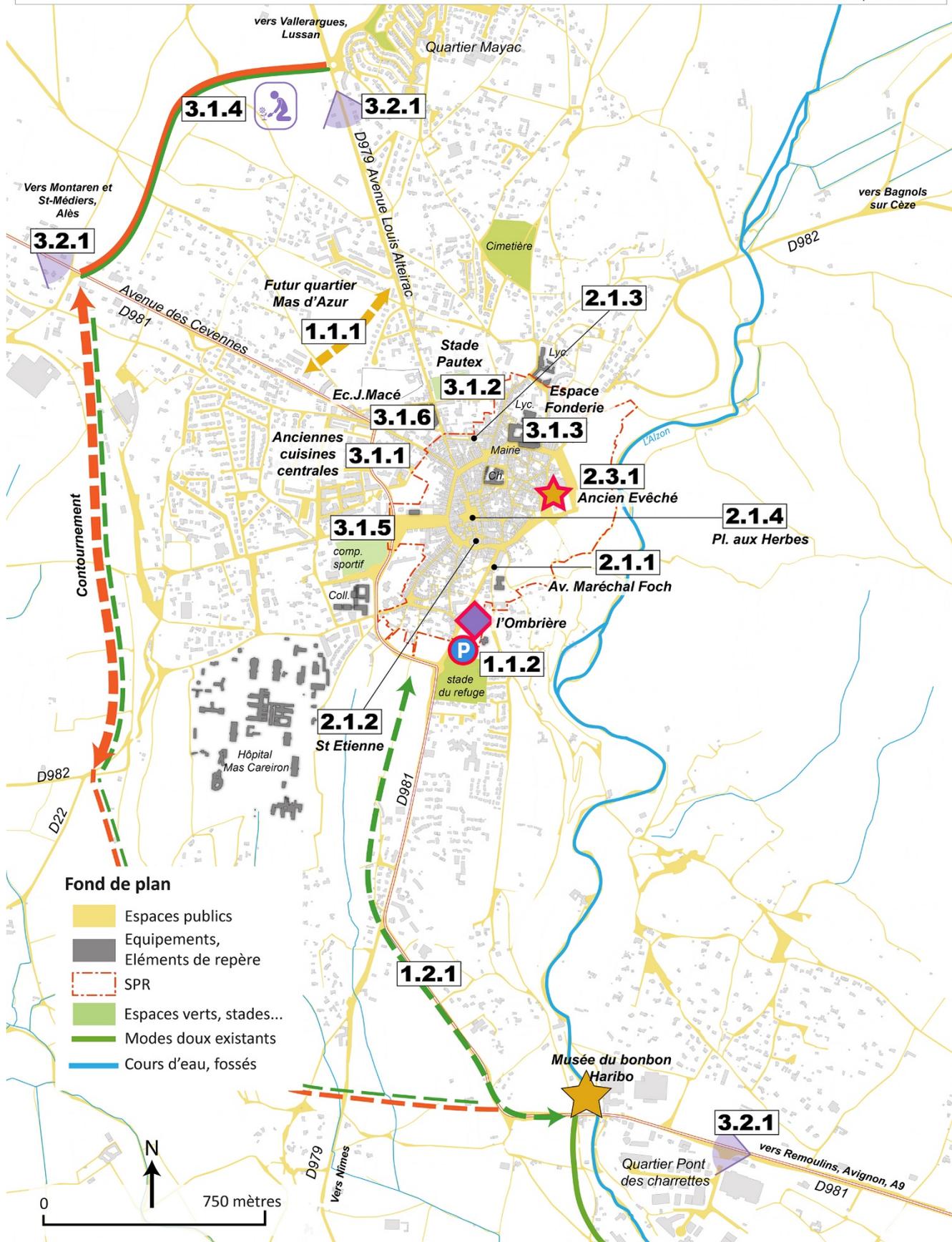
Le Programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions présenté ci-après, a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat territorial de la région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée / Département du Gard / PETR Uzège Pont du Gard / Communauté de Communes Pays d'Uzès.

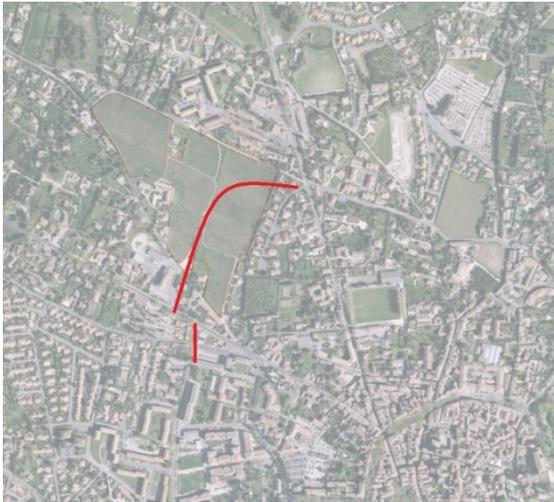
Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du contrat de développement territorial susmentionné.

Ce programme est détaillé dans les fiches action suivantes. Les projets présentés dans ces fiches sont des projets prévisionnels présentés à titre indicatif ; leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

PHASAGE DU PROGRAMME OPERATIONNEL PLURIANNUEL		2019	2020	2021
AXE 1 / La garantie des conditions d'une ville plus accessible				
ACTION 1.1 : Désengorger le centre-ville	Projet 1.1.1 : Création d'une liaison « Mas d'Azur » entre la rue Louis Alteirac et la D981			X
	Projet 1.1.2. Réaménagement du parking gratuit mutualisé pour l'Ombrière, les arènes, le stade du Refuge et l'accès au centre-ville		X	
ACTION 1.2 Améliorer les modes doux	Projet 1.2.1 : Aménagement d'un cheminement doux du musée Haribo jusqu'au centre historique			X
AXE 2 / La valorisation du centre historique et renforcement du rayonnement d'Uzès				
ACTION 2.1 Requalifier les espaces publics	Projet 2.1.1 Rénovation de l'espace public de l'Avenue Maréchal Foch.			X
	Projet 2.1.2 : Rénovation de l'espace public de la placette derrière St Etienne			X
	Projet 2.1.3 : Rénovation de l'espace public des rues Benoit et des Capucins			X
	Projet 2.1.4 : Adaptation de la place aux herbes pour l'accueil des marchés			X
	Projet 2.1.5 : Poursuite du dispositif « opération façades » car extension de la surface du Site Protégé Remarquable		X	
ACTION 2.2 Moderniser la signalétique	Projet 2.2.1 : Mise en place d'une signalétique innovante			X
ACTION 2.3 Consolider l'offre culturelle et patrimoniale	Projet 2.3.1 : Création d'un espace culturel et patrimonial dans l'Ancien Evêché		X	X
AXE 3 / L'amélioration du cadre de vie d'Uzès tout en modernisant et développant les équipements				
ACTION 3.1 Enrichir l'offre en	Projet 3.1.1 : Aménagement d'un espace associatif dans les anciennes cuisines centrales rénovées	X		
	Projet 3.1.2 : Construction d'un nouvel espace de vestiaires au stade Pautex		X	

équipements	Projet 3.1.3 : Aménagement de l'espace fonderie pour la jeunesse et les associations	X		
	Projet 3.1.4 : Création de jardins familiaux dans le cadre d'un contrat de ville		X	
	Projet 3.1.5 : Création d'un skate-park			X
	Projet 3.1.6 : Rénovation du groupe scolaire Jean Macé		X	X
ACTION 3.2 Améliorer les entrées de ville	Projet 3.2.1 : Etude de définition en vue de la requalification des entrées de ville			X



Axe 1	Fiche action 1.1.
La garantie des conditions d'une ville plus accessible	Désengorger le centre-ville
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>A l'échelle de la communauté de communes du Pays d'Uzès, le centre-ville d'Uzès, à la confluence de plusieurs voies routières, constitue une étape inévitable pour les différents et nombreux flux de déplacements résidentiels comme de transit (touristiques ou autres...), qui y créent des ralentissements, des situations dangereuses, des nuisances sonores et polluent l'air. Cette situation représente un dysfonctionnement partagé par l'ensemble des acteurs du territoire concernés.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Rediriger le trafic routier qui transite et traverse actuellement Uzès, en vue de réduire les nuisances sonores, la pollution de l'air, l'insécurité pour les habitants et les visiteurs, et au profit d'un cadre de vie apaisé ; - Réduire le trafic qui transite en centre-ville, notamment sur le point de confluence que représente le carrefour entre boulevard Alteirac et boulevards circulaires ; - Libérer l'espace public du centre-ville actuellement encombré par des véhicules encore trop présents, au bénéfice du confort des habitants et des visiteurs, et des pratiques des piétons ou cyclistes. 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 1.1.1. : Création d'une liaison « Mas d'Azur » entre la rue Louis Alteirac et la D981</p> <p>Descriptif : Le projet consistera à relier la D979 (Avenue Alteirac) à la D981 via l'aménagement urbain et foncier futur qui sera réalisé sur le secteur du Mas d'Azur (création d'habitats collectifs et individuels, projet d'hôtellerie) Ceci permettra de désengorger le carrefour des Carmélites et de limiter à sens unique une partie de l'Avenue Alteirac. Cet aménagement se poursuivra par la réalisation d'un axe pénétrant à côté de la mosquée qui permettra de relier la D981 à la rue du 8 mai et ainsi la D982 désengorgeant au passage le rond-point de l'esplanade.</p> <p>Maître d'ouvrage : <i>Ville d'Uzès</i></p> <p>Coût estimatif : <i>420 000 € HT</i></p> <p>Calendrier prévisionnel : <i>2021</i></p> <p>Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Département du Gard,</p>	

**Projet 1.1.2. :
Réaménagement du parking mutualisé pour
l'Ombrière, les arènes, le stade du Refuge et
l'accès au centre-ville**

Descriptif : La CCPU et la Ville d'Uzès ont décidé de mutualiser l'espace de stationnement situé sur le site du refuge. Celui-ci desservira de façon optimale : la nouvelle salle culturelle et de congrès « L'Ombrière », le terrain de rugby et les arènes municipales. Ce nouvel espace aménagé permettra également de renforcer l'offre de stationnement lors de jours de forte influence à Uzès : fêtes votives, marchés hebdomadaires, manifestations culturelles dans la ville (Uzès Dance, Les Nuits Musicales)

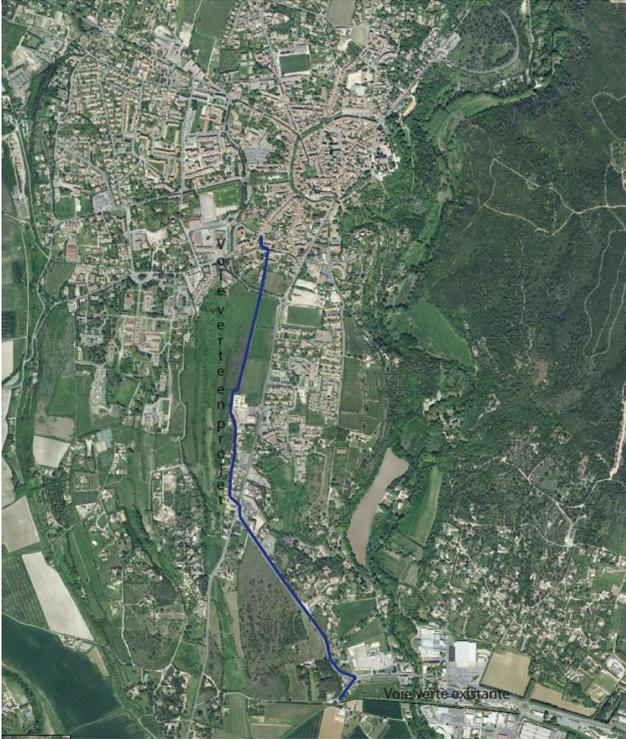
Maître d'ouvrage : CCPU / Ville d'Uzès

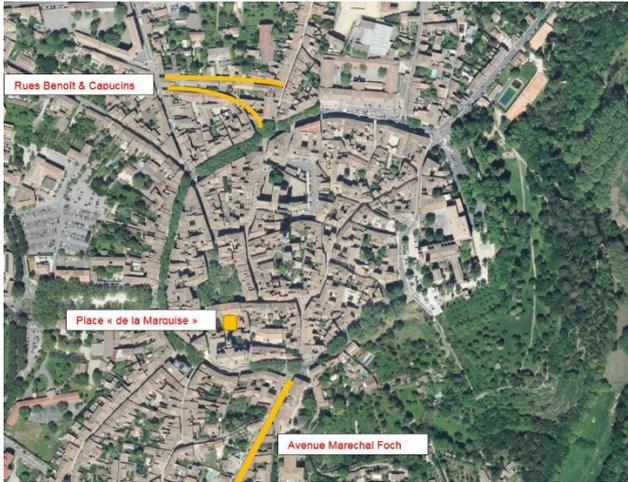
Coût estimatif : 443 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2020

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Département du Gard, Région Occitanie (hors VRD)



Axe 1	Fiche action 1.2.
La garantie des conditions d'une ville plus accessible	Améliorer les modes doux
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>L'attractivité, dont bénéficie Uzès aujourd'hui, pourrait pâtir du maintien des modes de déplacements actuels qui provoquent des dysfonctionnements (engorgement de l'espace public, nuisances sonores, pollution, insécurité...). A l'inverse, l'attractivité d'Uzès sera renforcée si son accessibilité est mieux adaptée et plus large, en incluant les modes de déplacements doux (piétons, cycles...). La stratégie de la ville est de favoriser les modes de déplacements alternatifs, qui permettent à un plus grand nombre de personnes de circuler, de profiter de l'espace public et de pratiquer la ville.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux habitants de pratiquer des modes de déplacements alternatifs à l'usage de la voiture, en toute sécurité et de manière confortable ; - Améliorer, préserver l'environnement du cadre de vie des habitants ; - Attirer, capter les nombreux visiteurs du musée Haribo pour les faire venir sur le centre historique et découvrir ses atouts. 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 1.2.1. Aménagement d'un cheminement doux du musée Haribo jusqu'au centre historique</p> <p>Descriptif : Le musée Haribo est un atout important de l'attractivité touristique de la ville d'Uzès. L'objectif avec ce projet est de faciliter les liaisons douces depuis ce musée vers le centre-ville et donc d'amener (en limitant les nuisances) une partie des visiteurs au cœur de ville (et vice versa). Ce projet s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées avec le site du Pont du Gard visant à créer et promouvoir une liaison cyclable entre ce site remarquable, le musée Haribo et le centre-ville d'Uzès. A ce titre par exemple des stations de location de vélos électriques sont envisagés sur cet itinéraire.</p> <p>Maître d'ouvrage : <i>Ville d'Uzès</i></p> <p>Coût estimatif : 432 170 € HT</p> <p>Calendrier prévisionnel : 2021</p> <p>Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Musée Haribo, Etat, Département du Gard, Région Occitanie (hors VRD)</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	

Axe 2	Fiche action 2.1.
La valorisation du centre historique et renforcement du rayonnement d'Uzès	Requalifier les espaces publics
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>L'affluence touristique dont bénéficie Uzès aujourd'hui, tient en partie à la qualité de ses espaces urbains et notamment ceux de son centre historique. La continuité de la démarche initiée depuis plusieurs années à Uzès concernant la valorisation de son espace public est stratégique pour qu'elle garde son statut emblématique et attractif. La récente extension de la surface de l'ancien Secteur Sauvegardé et son évolution en Site Patrimoine Remarquable est l'occasion de consolider cette ambition. La commune positionne la valorisation de ce nouveau périmètre comme une condition du renforcement de son rayonnement, indispensable dans le cadre de sa pérennité comme ville patrimoniale emblématique.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Rénover, entretenir l'espace public pour rester une ville « compétitive » du point de vue touristique ; - Homogénéiser, garantir la qualité urbaine sur l'ensemble du Site Patrimonial Remarquable ; - Faire bénéficier aux habitants d'un cadre de vie particulier, leur permettant de s'identifier à la valeur historique et patrimoniale de leur ville, tout en leur facilitant l'usage. 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 2.1.1. Rénovation de l'espace public de l'avenue Maréchal Foch</p> <p>Descriptif : La ville a entrepris depuis plusieurs années une requalification de ses espaces publics inclus dans le périmètre du secteur sauvegardé (rues pavées, places,...). Le périmètre du secteur sauvegardé va passer de 11 à 44 ha. La commune va donc poursuivre ses programmes de requalification urbaine en rénovant dans un premier temps l'Avenue Maréchal Foch, de l'Hôpital Général jusqu'au rond-point du refuge.</p> <p>Maître d'ouvrage : <i>Ville d'Uzès</i></p> <p>Coût estimatif : <i>258 478 € HT</i></p> <p>Calendrier prévisionnel : <i>2021</i></p> <p>Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Département du Gard, Région Occitanie (hors VRD)</p>	

**Projet 2.1.2.
Rénovation de l'espace public de la placette
derrière Saint-Etienne**

Descriptif : La requalification du centre-ville se poursuivra avec la rénovation de l'espace public situé derrière l'église St Etienne. Cet aménagement comprendra l'intégration d'équipement tel que des toilettes publiques

Maître d'ouvrage : *Ville d'Uzès*

Coût estimatif : *114 516 € HT*

Calendrier prévisionnel : *2021*

**Partenaires techniques et/ou financiers
potentiellement concernés :** Etat, Département du Gard,
Région Occitanie (hors VRD)



**Projet 2.1.3.
Rénovation des rues Benoit et des
Capucins**

Descriptif : Les rues Benoit et Capucins vont être complètement reprises : réseaux AEP/EU/EP, enfouissement de l'éclairage public, installation de mobilier urbain harmonieux et revêtement avec pavage

Maître d'ouvrage : *Ville d'Uzès*

Coût estimatif : *298 132.50 € HT*

Calendrier prévisionnel : *2021*

**Partenaires techniques et/ou financiers
potentiellement concernés :** Etat, Département du Gard,
Région Occitanie (hors VRD)



Projet 2.1.4.
Adaptation de la place aux herbes pour l'accueil de marchés

Descriptif : L'importance et la renommée des marchés d'Uzès ne sont plus à démontrer. Celui-ci avait été placé en tête des plus beaux marchés d'Occitanie en 2018 et avait été classé 4^{ème} au niveau national (concours organisé par TF1). Dans un objectif tout autant touristique qu'économique la ville entend moderniser les conditions d'accueil des exposants et des visiteurs. Ainsi il est envisagé un programme de modernisation des bornes électriques (modèle rétractable) des points d'accès d'eau et de l'éclairage sur la place aux herbes.

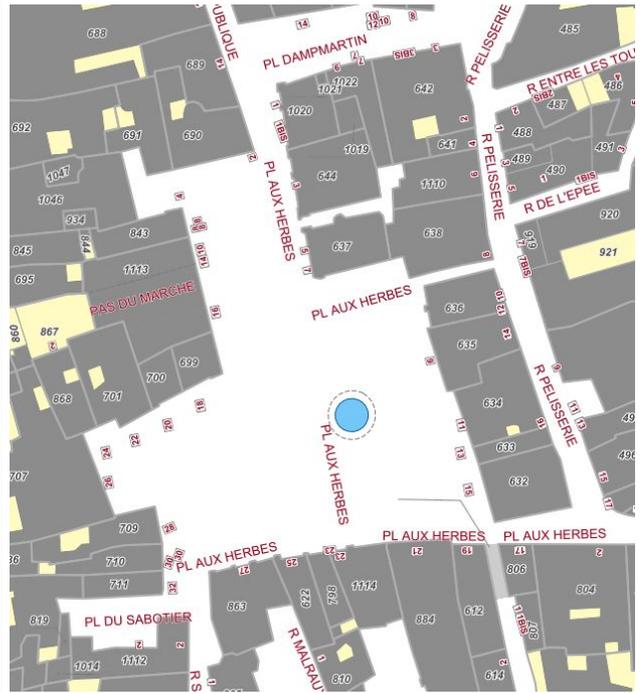
Maître d'ouvrage : Ville d'Uzès

Coût estimatif : 179 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2021

Partenaires techniques et/ou financiers

potentiellement concernés : Etat, Département du Gard, Région Occitanie (hors VRD), Communauté de Communes Pays d'Uzès



Projet 2.1.3.
Poursuite du dispositif « opérations façades »

Descriptif : La ville d'Uzès participe financièrement depuis plusieurs années aux programmes de rénovation de façades entrepris par des particuliers. Une large partie de son intervention a concerné des opérations situées sur le secteur sauvegardé. Avec l'extension du secteur sauvegardé (qui va s'accroître de 300%) la municipalité entend renforcer son dispositif financier en augmentant son enveloppe budgétaire alloué à ce programme.

Maître d'ouvrage : Ville d'Uzès

Coût estimatif : à préciser

Calendrier prévisionnel : 2021

Partenaires techniques et/ou financiers

potentiellement concernés : Etat, Département du Gard, Région Occitanie, Communauté de Communes Pays d'Uzès



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

A déterminer

Axe 2	Fiche action 2.2.
La valorisation du centre historique et renforcement du rayonnement d'Uzès	Moderniser la signalétique
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Pour la ville d'Uzès et les acteurs du tourisme, la valorisation du centre historique s'envisage dans un ensemble d'actions complémentaires dont la mise en place d'une signalétique appropriée, apte à participer au développement de son rayonnement. Si aujourd'hui, Uzès se découvre d'ores et déjà grâce à une signalétique existante, celle-ci n'est plus tout à fait adaptée et mérite d'être repensée. Pour la ville, la mise au point de nouvelles technologies et de modes de découverte du patrimoine qui ont été expérimentées sur d'autres territoires avec réussite, sont des champs à explorer pour Uzès. L'ambition d'Uzès implique l'innovation touristique.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir d'autres facettes de la ville - Mettre en avant le patrimoine « vert » de la commune 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 2.2.1. : Amélioration de la signalétique patrimoine</p> <p>Descriptif : Dans le cadre du Label « Ville d'Art et d'Histoire » la ville entend revoir sa politique de signalétique de ses nombreux monuments. Ceci s'inscrit également dans l'objectif de créer de nouveaux parcours de visites visant notamment à plus inciter les touristes à découvrir d'autres facettes de la ville. Par exemple Uzès souhaite mettre plus en avant son patrimoine « vert » et faire découvrir les richesses de son site de la vallée de l'Eure, qui pour rappel est la source qui alimentait Nîmes via le Pont du Gard et sur laquelle subsistent des vestiges romains.</p> <p>Maître d'ouvrage : <i>Ville d'Uzès</i></p> <p>Coût estimatif : <i>à préciser</i></p> <p>Calendrier prévisionnel : <i>2021</i></p> <p>Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Département du Gard, Région Occitanie</p>	<p style="text-align: center;">Ambition : l'innovation touristique</p> 

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Axe 2

Fiche action 2.3

La valorisation du centre historique et renforcement du rayonnement d'Uzès

Consolider l'offre culturelle et patrimoniale

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

L'offre culturelle et patrimoniale d'Uzès est caractérisée par le potentiel architectural et historique du centre-ville, la promenade en plein air dans la ville et son environnement naturel (Vallée de l'Eure...), ou encore le centre intercommunal de l'Ombrière, qui accueillera le spectacle vivant. Pour la municipalité, la valorisation du centre historique implique la consolidation de cette offre culturelle et patrimoniale. En complément, elle envisage de garantir une offre de qualité en équipement public permettant de mettre en valeur, exposer, préserver et faire découvrir sa culture et son patrimoine. Dans ce contexte, le réinvestissement du site de l'Ancien Evêché représente une opportunité que la ville souhaite inscrire en complémentarité de la valorisation du centre historique et de ses réalisations pour la culture.

Objectifs stratégiques

- Identifier un lieu de rayonnement de la diffusion culturelle et de la valorisation de l'histoire et de patrimoine de la ville d'Uzès et de l'Uzège ;
- Asseoir de façon pérenne la perception de la ville d'Uzès comme lieu important de diffusion culturelle et de valorisation touristique ;
- Accroître le rayonnement touristique de la ville, à une très large échelle, par l'attractivité que représentent la diffusion culturelle et la mise en valeur du patrimoine architectural.

DESCRIPTIF DES PROJETS

Projet 2.3.1 Création d'un espace culturel et patrimonial dans l'ancien Evêché

Descriptif : Sans aucun doute le projet le plus ambitieux de la Ville d'Uzès pour les années à venir qui consiste à créer au sein de l'ancien Evêché un pôle patrimonial et culturel qui regrouperait : le musée, le centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (exigence voulu par le label « Ville d'Art et d'Histoire), la mise en valeur des trouvailles archéologiques issues notamment des fouilles sur le site du lycée (mise à jour d'une mosaïque de tout premier ordre), le service culturel de la ville d'Uzès et des espaces dédiés aux associations culturelles de la ville. Ce projet s'inscrit dans la complémentarité du projet culturel intercommunal qui par la construction de son centre culturel qui vise à développer le spectacle vivant sur l'Uzège. A proximité de la vallée de l'Eure ce projet mettra également l'accent sur la qualité du patrimoine « vert » de la Ville.)

Maître d'ouvrage : Ville d'Uzès

Coût estimatif : A préciser

Calendrier prévisionnel :

X 2020 : Etudes pré-opérationnelles

X 2021 : travaux

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés :

Etat, Département du Gard, Région Occitanie



Axe 3	Fiche action 3.1.
L'amélioration du cadre de vie tout en modernisant et développant les équipements	Enrichir l'offre en équipements
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Uzès constitue historiquement la principale ville d'accueil et le pôle central rural du PETR grâce à une situation géographique privilégiée et une offre importante d'emplois, d'équipements, de commerces et de services. Ce statut engage des responsabilités pour la ville, parmi lesquelles celle de garantir un cadre de vie adapté et satisfaisant pour l'épanouissement de ses habitants. Un tel cadre de vie implique une offre en équipements et en service, qu'il s'agit de réinterroger en permanence, au fur et à mesure de l'évolution des besoins. La question de la modernité de cette offre est stratégique pour la vitalité de la ville.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un ensemble d'équipements et de services publics propices au développement personnel des habitants et à la cohésion sociale ; - Exploiter les sites et bâtiments existants, pour réinvestir les potentiels à disposition, économiser le foncier, et éviter des constructions supplémentaires plus coûteuses. 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 3.1.1 Aménagement d'un espace associatif dans les anciennes cuisines centrales rénovées</p> <p>Descriptif : Les locaux des anciennes cuisines de l'Uzès sont vides depuis de nombreuses années. Ceux-ci se situent au RDC d'une résidence gérée par le CCAS d'Uzès qui propose des logements à loyers (Foyer Soleil) modérés à des personnes âgées non dépendantes. Le projet consiste à rénover les locaux des anciennes cuisines pour y proposer un espace dédié à des associations. Une grande partie des surfaces rénovées sera occupée par l'association « La Fenestrelle » qui propose tous types d'activités aux personnes du troisième âge. La relocalisation de cette association dans ces nouveaux locaux trouvera tout son sens à proximité du Foyer Soleil afin d'offrir de nombreuses activités aux résidents.</p> <p>Maître d'ouvrage : <i>Ville d'Uzès</i></p> <p>Coût estimatif : <i>300 000 € HT</i></p> <p>Calendrier prévisionnel : <i>2019 & 2020</i></p> <p>Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : <i>Etat, Département du Gard, Région Occitanie</i></p>	

Projet 3.1.2. Construction d'un nouvel espace de vestiaires au stade Pautex

Descriptif : La ville d'Uzès a entamé en 2017, en lien avec la CCPU, un programme de rénovation de ses stades de football et de rugby. Ce programme réalisé en grande partie a consisté à poser des pelouses synthétiques sur les 2 stades, construire un nouveau vestiaire pour le rugby et couvrir les tribunes du stade du refuge. Afin de disposer d'équipements complets de qualité il reste à construire un nouvel espace « vestiaires/club house » pour le stade de football. Ce projet est rendu possible aujourd'hui par la réalisation d'un espace dédié aux associations dans les anciennes cuisines centrales qui permettra de reloger des associations présentes sur l'emprise du stade de football, permettant ainsi de gagner du foncier.

Maître d'ouvrage : *Ville d'Uzès*

Coût estimatif : 655 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2020

Partenaires techniques et/ou financiers

potentiellement concernés : *Etat, Département du Gard, Région Occitanie*



Projet 3.1.3 Aménagement de l'espace fonderie pour la jeunesse et les associations

Descriptif : Les locaux des anciennes fonderies accueillent sur une petite emprise la MJC et le service jeunesse. Le projet consiste à réhabiliter une grande partie des surfaces inutilisées pour y créer une maison intercommunale des Adolescents, un espace dédié aux associations (salle de réunion, salle de répétition) et un local géré par une association afin de promouvoir les métiers d'Art. La situation en cœur de ville et à proximité des lycées d'Uzès (dont le lycée Guynemer spécialisé dans la formation aux métiers d'Art) donnera toute sa pertinence au projet.

Maître d'ouvrage : *Ville d'Uzès*

Coût estimatif : 875 000 €

Calendrier prévisionnel : 2019

Partenaires techniques et/ou financiers

potentiellement concernés : *Etat, Département du Gard, Région Occitanie*



Projet 3.1.4

Création de jardins familiaux dans le cadre d'un projet associatif

Descriptif : Cette opération s'inscrit dans le programme du contrat de ville d'Uzès. Il s'agit de réaliser des parcelles individuelles de jardins qui seront pré-équipés (clôtures, abris,..) ainsi qu'une halle centrale mutualisée et équipée d'une cuisine qui permettra l'organisation de tous types de manifestations. Cet équipement sera confié en gestion à une association qui aura pour but d'accompagner les adhérents dans la culture de leur parcelle mais au-delà de promouvoir les bienfaits d'une culture saine de légumes. Des actions vers les écoles seront engagées pour promouvoir le goût et la découverte de la plus grande variété de légumes.

Maître d'ouvrage : *Ville d'Uzès*

Coût estimatif : *400 000 € HT*

Calendrier prévisionnel : *2020*

Partenaires techniques et/ou financiers

potentiellement concernés : *Etat, Département du Gard, Région Occitanie, Communauté de communes Pays d'Uzès*



Projet 3.1.5

Création d'un skate-park

Descriptif : Le skate-park actuel d'Uzès est situé sur le parking du refuge. Le projet consiste à déplacer ce dernier pour l'implanter à proximité du centre-ville, à proximité d'un collège et d'une plaine de sports. Les objectifs recherchés sont : moderniser l'installation afin de répondre aux nouvelles pratiques sportive, gagner du foncier sur le site du refuge afin de bénéficier de plus d'espace pour le futur parking mutualisé et enfin disposer d'un équipement moins excentré qu'aujourd'hui et intégré de façon cohérente sur un site dédié aux sports (athlétisme, football, gymnase, dojo,...)

Maître d'ouvrage : *Ville d'Uzès*

Coût estimatif : *353 400 € HT*

Calendrier prévisionnel : *2021*

Partenaires techniques et/ou financiers

potentiellement concernés : *Etat, Département du Gard, Région Occitanie, Communauté de communes Pays d'Uzès*

Projet 3.1.6

Rénovation du groupe scolaire Jean Macé

Descriptif : La ville a engagé sur son unique groupe scolaire primaire un vaste programme de rénovation avec comme objectifs : modernisation des salles de classes, amélioration des conditions d'accueil, amélioration des performances énergétiques et traitement qualitatif du bâtiment qui se situera dans l'air du futur secteur sauvegardé d'Uzès. Concrètement toutes les salles de classes seront refaites (isolation, changements de tous les ouvrants, aménagements de placards, informatique et vidéo-projection sur tableaux interactifs), les coursives seront remises aux normes, un ascenseur desservira tous les étages du groupe scolaire et les façades seront réhabilités. Ce programme se fera sur plusieurs exercices pour des raisons budgétaires et pour permettre de continuer à utiliser l'établissement.

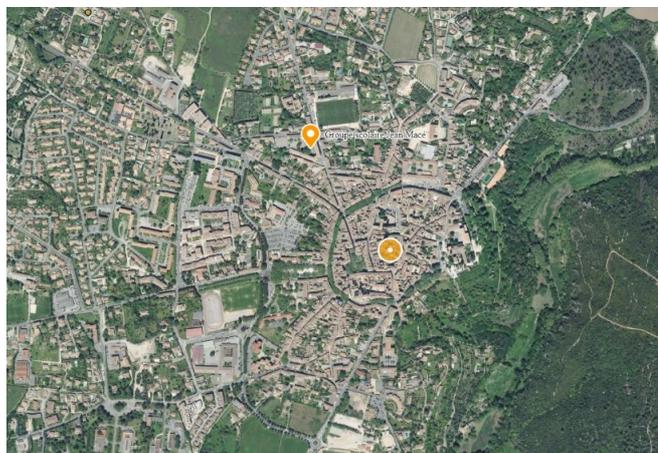
Maître d'ouvrage : *Ville d'Uzès*

Coût estimatif : *1 700 000€ HT en 6 phases – 2020/2025*

Calendrier prévisionnel : *2020 & 2021*

Partenaires techniques et /ou financiers

potentiellement concernés : *Etat, Département du Gard, Région Occitanie (volet énergétique et accessibilité)*



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

A Déterminer

Axe 3	Fiche action 3.2.
L'amélioration du cadre de vie tout en modernisant et développant les équipements	Améliorer les entrées de ville
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Uzès constitue historiquement la principale ville d'accueil et le pôle central rural du PETR, amenée à se développer encore. De plus elle entend constituer un haut lieu patrimonial et culturel, appelé à se renforcer, et qui attirera demain encore plus de touristes. En même temps, la municipalité d'Uzès souhaite maintenir la proximité d'espaces naturels de qualité entourant la ville, qui contribue à assurer un cadre de vie privilégié et aussi à affirmer son image de marque pour les touristes. La prise en compte de ces enjeux implique de reconsidérer les entrées de ville, qui constituent les lieux stratégiques pour traiter la transition entre le paysage caractéristique de l'Uzège et la ville, pour affirmer une identité urbaine, pour conforter l'accessibilité de la ville ou encore, pour accueillir honorablement les visiteurs.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des séquences d'entrée de ville dignes d'une ville emblématique comme Uzès, et en vue de contribuer au renforcement de son image patrimoniale et culturelle ; - Identifier les actions à mener pour reconquérir les espaces stratégiques d'entrée de ville au bénéfice de l'accueil des usagers de la ville, comme des touristes ; 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 3.2.1 Etude de définition en vue de la requalification des entrées de ville</p> <p>Descriptif :</p> <p>Maître d'ouvrage : Ville d'Uzès</p> <p>Coût estimatif : A préciser</p> <p>Calendrier prévisionnel : 2021</p> <p>Partenaires techniques et /ou financiers potentiellement concernés : à déterminer</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>A déterminer</p>	

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement :

6.1 - Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation d'Uzès avec la stratégie de développement du territoire communautaire du Pays d'Uzès

Le contrat cadre Bourg Centre s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de la communauté de communes.

Au travers du projet de territoire 2015/2025 dont les 4 axes sont les suivants:

Axe 1: solidarité, vitalité et bien-vivre ensemble

Axe 2: Image, qualité de vie et identité locale

Axe 3: Attractivité et dynamisme économique

Axe 4: Aménagement durable et équitable

Parmi les priorités définies, figurent les dimensions économiques et touristiques. De nombreuses actions inscrites au contrat (axe 2 notamment) valorisent le domaine public de la commune. Ce faisant, dans l'environnement patrimonial de la commune, ces aménagements contribueront à mettre en valeur l'important patrimoine de la ville, et contribueront à son rayonnement touristique, au bénéfice de l'ensemble du territoire communautaire.

Une part majeure du contrat concerne le développement durable, au travers notamment des cheminements doux ou de la requalification des entrées de ville. A nouveau, il s'agit d'une priorité communautaire qui se manifeste par différentes actions qui font sens avec celles des communes, et particulièrement la ville-centre.

Au travers également du contrat de ville 2015-2020, depuis étendu jusqu'en 2022. Animé par la communauté de communes, de nombreux partenariats sont en cours avec l'Etat, la Région, le Département, les associations, et bien évidemment la commune. C'est ainsi que la création des jardins familiaux à proximité du quartier d'habitat social des Amandiers participe de cette dynamique et renforcera le pilier cohésion sociale du quartier prioritaire. Il en est de même de la création du skate-park, qui bien que situé hors du périmètre, sera fréquenté par des adolescents issus du quartier.

Enfin, ce contrat bourg-centre rejoint le projet de Convention Territoriale Globale en cours de rédaction avec la CAF et la MSA. Véritable projet social de territoire, l'action liée à la jeunesse (espace fonderie) est menée en relation étroite entre la CCPU et la commune. Action exemplaire et innovante à destination du public enfants/jeunes et de leurs parents, elle trouve sa place en plein cœur de ville et à proximité immédiate des 2 lycées grâce à la mutualisation des espaces communaux.

6.2 - Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation d'Uzès avec le projet de territoire du PETR Uzège - Pont du Gard

Le projet de développement du PETR s'articule autour de 3 axes afin d'assurer un développement durable, solidaire et attractif de l'Uzège Pont du Gard.

Axe 1 - Assurer un développement vertueux et durable

Le territoire a tout d'abord décidé, tel le colibri, de prendre sa part dans la lutte contre le changement climatique et à ce titre incite à la transition énergétique, à une préservation des bien communs du territoire et à la diminution de la consommation d'espaces afin de repenser les modes de vie dans la ruralité.

Le projet de la ville d'Uzès s'inscrit parfaitement dans cette dynamique puisque le projet dans son intégralité participe à améliorer le cadre de vie et diminuer les déplacements polluants pour préserver notre bien commun tout en réhabilitant des patrimoines architecturaux et culturels.

Axe 2 - Privilégier la solidarité et la proximité territoriale

Le territoire est singulier car il est à la fois rural et péri-urbain. En effet, les communes comprennent pour la grande majorité moins de 1500 habitants, le mode de déplacement à plus de 80 % est la voiture et les pôles de santé et études supérieures sont situés en dehors du territoire sur les agglomérations voisines (Bagnols, Avignon, Alès et Nîmes). Aussi, il était nécessaire de construire une armature territoriale solidaire afin de rendre les équipements, services et commerce accessibles à tous sans créer de compétitivité entre les territoires.

Uzès est la commune ayant la plus forte capacité d'accueil du territoire mais qui connaît une dynamique démographique faible ces dernières années. Le projet de territoire du PETR est, donc, de permettre à la ville d'Uzès de retrouver une dynamique positive en adéquation avec les capacités d'accueil, et le niveau d'équipement, de commerces et services de la centralité urbaine du SCoT. Aussi, le projet de la commune de développer et moderniser les équipements et de renforcer son rayonnement s'articule avec le projet de l'Uzège-Pont du Gard.

Axe 3 - Impulser un nouveau rayonnement pour assurer l'attractivité du territoire

L'économie territoriale est un triptyque qui réunit une économie productive, une économie résidentielle et une économie présentielle. Même si en Uzège – Pont du Gard, le profil économique reste équilibré, l'économie productive décroît. Aussi, le premier enjeu économique est de territorialiser son économie qualitativement et quantitativement pour créer une valeur ajoutée. Pour ce faire, le territoire a décidé d'organiser l'économie touristique et patrimoniale et de valoriser le positionnement stratégique. La promotion culturelle est un des piliers de cette stratégie.

En retravaillant ses entrées de ville, en rendant la commune plus accessible et en travaillant sur la valorisation de son patrimoine culturel, la commune d'Uzès répond une nouvelle fois à la stratégie du grand territoire.

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

La Région se mobilisera en faveur de la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre d'Uzès et ce, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique (infrastructures et revitalisation du commerce et de l'artisanat)
- qualification du cadre de vie
- valorisation des façades
- habitat
- équipements de services à la population
- intermodalité et mobilité douce
- qualification de l'offre touristique
- valorisation du patrimoine
- équipements culturels
- équipements sportifs
- mise en accessibilité des bâtiments publics
- transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, écochèques,...)

- projets ne s'inscrivant pas dans les dispositifs sectoriels existants mais présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre
- études rendues indispensables pour approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique d'opérations structurantes.

Dans ce cadre, les projets inscrits dans le présent contrat seront examinés dans le respect des dispositifs et taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Le programme opérationnel pluriannuel relevant du présent contrat, présenté par la Commune d'Uzès a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat territorial du PETR Uzès Pont du Gard, Communauté de Communes Pays d'Uzès pour la période 2018-2021.

Il se déclinera en programmes annuels (voire biannuels) qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du Contrat territorial susmentionné.

Article 8 : Axes prioritaires et modalités d'intervention du Département du Gard

Le Département apportera son soutien à la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation du bourg centre d'Uzès dans le cadre des compétences conférées par la loi NOTRE.

Au travers des orientations du Pacte Territorial pour le Gard 2016-2021, le Département a défini le cadre général de ses interventions concernant notamment :

- o l'aménagement des espaces publics, la rénovation des bâtiments publics et la valorisation du patrimoine, l'eau et l'assainissement, le développement des équipements culturels et sportifs, la transition énergétique, dont les modalités sont établies par le « contrat territorial » qui est l'acte de référence de l'octroi du soutien du Département
- o l'habitat et le logement, à travers le soutien aux logements sociaux (bailleurs sociaux et communaux), les maisons en partage, le programme Habiter mieux, la lutte contre l'insalubrité ainsi que le programme « A l'abri » dans les zones concernées (PPRI).
- o le développement touristique en s'appuyant sur le Schéma Départemental du Tourisme, des Loisirs et de l'Attractivité (2018-2021)
- o la mobilité, en complément des actions éligibles au contrat territorial (traversées d'agglomération, amendes de police)
- o le numérique, dans le cadre de Wi Gard

Une attention particulière sera apportée aux projets d'importance ou d'effet notoire sur l'attractivité et le développement du territoire.

Les projets inscrits dans le cadre du présent contrat seront examinés selon les modalités définies par le Département à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Il est rappelé qu'à partir de novembre 2018 les demandes de subvention sont désormais établies à partir d'un dossier commun Etat-Département, mis en ligne sur le site internet www.gard.fr.

La date limite de transmission des dossiers reste fixée au 30 septembre de chaque année pour une programmation l'année suivante.

Article 9 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté de communes Pays d'Uzès

La CCPU interviendra dans la réalisation de contrat à double titre.

D'abord par l'exercice de ses compétences statutaires, c'est le cas de l'espace de prévention enfants/parents qui comprend la Maison des Adolescents à la Fonderie. Propriété de la commune, les travaux sont réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage, avant une mise à disposition partielle de la communauté qui assurera la gestion du service qui la concerne.

Sur les actions du contrat pour lesquelles elle ne dispose pas de la compétence, la CCPU peut toutefois trouver intérêt à leur réalisation. Ainsi la création d'un espace culturel et patrimonial à l'Evêché permettra des synergies entre le centre culturel et de congrès l'Ombrière et la médiathèque. Les 3 équipements étant situés à quelques centaines de mètres les uns des autres. De même le réaménagement du parking Ombrière/arènes/stade au Refuge constitue une mutualisation permettant de ne pas multiplier les investissements.

Pour participer au financement de ces actions, la CCPU dispose d'un programme de fonds de concours à destinations des communes membres.

Article 10 : Contributions et modalités d'intervention du PETR Uzège - Pont du Gard

A TRAVERS L'INGENIERIE DE PROJET

Le PETR est aussi porteur du SCoT en cours de révision dont le projet politique d'aménagement est la base du projet opérationnel du territoire des 6 prochaines années, dans lequel le projet de développement de la commune d'Uzès s'inscrit complètement. Tous les projets de la commune pourront ainsi recevoir l'accompagnement technique du PETR en matière d'aménagement et de planification. Pour le volet opérationnel, le PETR pourra accompagner le territoire sur le volet étude et préfiguration.

A TRAVERS L'INGENIERIE FINANCIERE

Le PETR est le guichet unique du territoire de l'Uzège Pont du Gard concernant les financements de projet via le programme LEADER mais aussi en sa qualité de partenaire privilégié des institutions via la contractualisation. En effet, le PETR est signataire de plusieurs démarches territoriales jusqu'en 2021 : le contrat de ruralité et le contrat territorial signé avec la Région qui définissent des objectifs et des enjeux dans lesquels s'inscrivent certains projets d'Uzès comme la réhabilitation de l'ancien évêché ou la création d'un City Park entre autres.

A ce titre le PETR continuera d'accompagner la commune dans la recherche de dispositifs de subvention appropriés pour tous types de projets et pour tous types de financement.

A TRAVERS LA MISE EN RESEAU & LA COOPERATION

Le PETR de part sa structure, travaille en collaboration très étroite avec les EPCI et la SPL en charge du tourisme. De plus, il est porteur d'un conseil de développement très actif à l'échelle du territoire. A ce titre, le PETR pourra mettre en réseau les différents partenaires pour la mise en oeuvre de ses projets.

A TRAVERS L'INNOVATION ET L'EXPERIMENTATION

Dans le cadre du contrat région et du volet innovation, le PETR a souhaité axé son développement autour de la mobilité. Bien que non innovant à l'échelle nationale, sur notre territoire rurale et extrêmement mal desservi

par le réseau de transport collectif, c'est un véritable challenge de développer les réseaux de voie douce et des parkings relais pour permettre une plus grande fluidité et assurer un début de transition énergétique sur le territoire. La ville d'Uzès s'inscrit dans cette démarche en décidant de travailler sur les aménagements de voie douce et en prenant la mesure d'une nécessité de réaliser des parkings relais en entrée de ville. Aussi le PETR accompagnera la commune sur ces projets.

Article 11 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la Région Occitanie / Pyrénées –Méditerranée,
- le Département du Gard,
- le PETR Uzège Pont-du-Gard,
- La Communauté de communes Pays d'Uzès,
- La Commune d'Uzès.

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune d'Uzès notamment les Services de l'Etat.

L'organisation et le secrétariat permanent de cette instance de concertation est assuré par la commune d'Uzès.

Il a pour mission :

- de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du Contrat territorial Occitanie/Pyrénées Méditerranée, Département du Gard, PETR Uzège - Pont du Gard, Communauté de Communes Pays d'Uzès,
- de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- de s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Article 12 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une première période débutant à la date de sa signature et se terminant au 31 décembre 2021.

Fait à Uzès, le

<p>La Présidente du Conseil Régional Occitanie</p> <p>Carole DELGA</p>	<p>Le Maire de la Commune d'Uzès</p> <p>Jean-Luc CHAPON</p>
---	--

<p>Le Président du Conseil Départemental du Gard</p> <p>Denis BOUAD</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes Pays d'Uzès</p> <p>Jean-Luc CHAPON</p>
--	--

<p>Le Président du Pôle d'Equilibre Territorial Rural Uzège Pont-du-Gard</p> <p>Louis DONNET</p>	
---	--